

# Rapport annuel 2017



senelec

L'énergie de tous  
les possibles

SIGLES ET ACRONYMES.....	7
MOT DU DIRECTEUR GENERAL .....	9
Conseil d'Administration .....	10
Comité de Direction .....	11
SENELEC A L'INTERNATIONAL .....	14
CHIFFRES CLES .....	22
INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION .....	24
ACTIVITE INDUSTRIELLE .....	28
PRODUCTION .....	28
ACHATS D'ÉNERGIE.....	33
CONSOMMATIONS DE COMBUSTIBLES .....	40
ACTIVITE COMMERCIALE.....	56
RESULTATS COMPTABLES .....	68
BILAN SOCIAL .....	76
EFFECTIFS :.....	76
MOUVEMENTS DU PERSONNEL .....	77
EFFECTIFS PAR FONCTION .....	78
CONDITIONS DE TRAVAIL D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ.....	80
Grands Projets .....	84
Annexes.....	95



<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>APIX</b>	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>ASEA</b>	Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ou APUA en Anglais)
<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BT</b>	Basse Tension
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CTPI</b>	Comité Technique Permanent de l'Interconnexion (Manantali)
<b>CFPP</b>	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels
<b>DP</b>	Direction Production
<b>DRCE</b>	Délégation Régionale Centre Est
<b>DRCO</b>	Délégation Régionale Centre Ouest
<b>DRN</b>	Délégation Régional Nord
<b>DRS</b>	Délégation Régionale Sud
<b>EEEOA</b>	Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IPP</b>	Indépendant Power Producer
<b>MT</b>	Moyenne Tension
<b>MWc</b>	Méga Wattcreses
<b>MWh</b>	Méga Wattheures
<b>NSIC</b>	Nouveau Système d'Information Clientèle
<b>OMVG</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
<b>OMVS</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
<b>RI</b>	Réseau Interconnecté de Senelec
<b>RIMA</b>	Réseau Interconnecté de Manantali
<b>RNI</b>	Réseau Non interconnecté de Senelec
<b>SOGEM</b>	Société de Gestion des Ouvrages de Manantali
<b>SdE</b>	Sociétés d'Electricité du RIMA
<b>TCCA</b>	Taux de Couverture du Chiffre d'Affaires Encaissables
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>WAPP</b>	West African Power Pool



En dépit de la hausse des prix des combustibles constatée au cours de l'année 2017, Senelec a pu soutenir le rythme d'amélioration de ses performances avec un chiffre d'affaires en constante hausse.

Le résultat net de 36,376 milliards de francs CFA est la résultante du soutien permanent de l'Etat du Sénégal et des immenses efforts déployés par le personnel pour un management transformationnel de Senelec. Il affiche une hausse de 19,2% par rapport à l'exercice 2016.

C'est l'occasion de remercier l'Etat du Sénégal pour tout l'appui dont bénéficie Senelec auprès de Partenaires Techniques et Financiers ; c'est aussi l'occasion de féliciter le personnel de Senelec pour son engagement constant pour faire de Senelec en 2020, « une entreprise performante, attractive toujours au service de la satisfaction de ses clients et au développement économique et social du Sénégal ».

Avec la mise en service de plus de 100 MWc de centrales solaires photovoltaïques, Senelec a franchi la barre mythique de 1 GW de puissance installée et a atteint un taux de pénétration des énergies renouvelables y compris l'hydroélectricité, de 21%.

Les engagements de Senelec dans le contrat de performance signé avec l'Etat du Sénégal en 2017, ont été globalement respectés. En effet, sur l'Energie Non Distribuée, le temps d'attente de la clientèle, le SAIDI et SAIFI les tendances baissières observées depuis 2015 confirment l'amélioration de la gestion technique de l'exploitation, de la qualité de service et de la relation clientèle.

Nous avons lancé en 2016, le Plan Stratégique « Plan Yeesal Senelec 2020 » ; dont la mise en œuvre nous a valu en 2017 la certification ISO 9001 Version 2015 du Périmètre des Grands Comptes délivrée par Afaq-Afnor et la notation financière AA- long terme et A1- court terme Investment grade délivrée par le cabinet Bloomfield Investment.

Ces succès, au-delà des performances techniques, économiques et financières placent Senelec dans une dynamique d'amélioration continue et de mise aux normes de ses processus métiers et supports, tels que la finalisation de la séparation comptable et la mise en application du manuel de procédures.

D'autres chantiers nous attendent en 2018, avec le bilan à mi-parcours du Plan Yeesal Senelec 2020 qui va recouper avec la finalisation du Plan d'Actions Prioritaires et celle du Plan de Transformation axé sur la performance des processus, la Gestion des Ressources Humaines, à l'efficacité du Management et de la Communication. Parallèlement, nous engagerons le chantier sur le management des risques et lancerons le processus d'entrée en bourse.

## Conseil d'Administration

Abdourahmane TOURE	Président
Cheikh Tidiane DIOP	Administrateur
El Hadj Ndiogou DIOUF	Administrateur
Papa Mademba BITEYE	Administrateur
Mor Ndiaye MBAYE	Administrateur
Thierno Seydou NIANE	Administrateur
Ibrahima NIANE	Administrateur
Oumy Khairy DIAO	Administrateur
Théophile Edouard Amine	Administrateur
Abdoulaye KAMARA	Administrateur

## Comité de Direction

Mouhamadou Makhtar CISSE	Directeur Général
Abdoulaye DIA	Secrétaire Général
Ibrahima DIOP	Directeur de l'Administration, du Patrimoine et des Approvisionnements
Issa DIONE	Directeur des Grands Projets de Production
Alioune Ibrahima BA	Directeur des Finances et de la Comptabilité
Bassirou SYLLA	Directeur de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement
Mar SAMB	Directeur de l'Audit Interne et du Contrôle
Gora LO	Directeur des Affaires Juridiques
Moussa DIAGNE	Directeur du Transport et Achats Energie
Thierno Oumar KANE	Directeur de la Production
Thierno Amadou BA	Coordonnateur Projets Transport
Mbacké SENE	Directeur des Projets de Distribution
Abdou Kader KANE	Directeur de la Distribution
Falilou SEYE	Directeur Commercial et de la Clientèle
Bakary DIOP	Directeur des Etudes Générales
Moussa DIEYE	Directeur des Systèmes d'Information
Mouhamed Bachir SALL	Directeur des Ressources Humaines
Demba SY	Coordonnateur du Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité
Commissaires aux Comptes	KPMG Sénégal
	Mazars Sénégal





En variation annuelle, les prix à la consommation n'ont pas connu de variations sensibles. Le taux d'inflation annuel s'est établi à +1,3%, en deçà de la norme de +3,0% édictée au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Sur le marché du pétrole, l'accord de limitation de production, initié par les pays de l'OPEP et ses alliés dont la Russie, a eu un impact sur le cours du brut. En effet, depuis son instauration en fin novembre 2016, les cours sont orientés à la hausse, également aidés par l'augmentation de la demande qui, elle-même, soutenue par la vigueur de l'économie mondiale. En moyenne annuelle, selon l'ANSD, le cours du baril de Brent s'est établi à 54,4 dollars en 2017, soit une nette progression de 23,5% par rapport à 2016. Au quatrième trimestre de 2017, le cours du Brent est estimé en moyenne à 61,5 dollars, franchissant la barre des 60 dollars pour la première fois depuis le deuxième trimestre de 2015.

Pendant ce temps, les prix des combustibles au Sénégal, ont varié de 182 253 FCFA la tonne en 2016 à 242 234 FCFA en 2017, pour le Fuel soit une hausse de 32,91%.

Selon l'ANSD, citant le rapport du Fonds Monétaire International de janvier 2018, l'activité mondiale est marquée par une croissance de 3,7% en 2017 contre 3,2% en 2016. Cette performance réalisée au cours de l'année 2017 découle du dynamisme du commerce mondial, de la bonne orientation de l'emploi, de l'augmentation de l'investissement dans les pays avancés et de la reprise des cours de certains produits de base dans les pays exportateurs.

Dans la zone euro, le taux de croissance s'est établi à 2,4% en 2017, soit 0,6 point de pourcentage de plus qu'en 2016. Dans les économies avancées, la croissance est restée dynamique. Le taux de croissance est ressorti à 2,3% en 2017 contre 1,7% alors que dans les pays émergents et en développement, il s'est relevé de 4,7% en 2017 soit 0,3 point de pourcentage de plus qu'en 2016.

Le produit intérieur brut de l'UEMOA s'est accru de 6,5%, en glissement annuel.

Au Sénégal, le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume, corrigé des variations saisonnières (CVS), au quatrième trimestre 2017, s'est contracté de 0,4% par rapport au trimestre précédent.

Sur l'année 2017, la croissance économique, en termes réels, s'est établie à 7,2% par rapport à 2016.

## Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA-WAPP)



Dans le cadre des activités du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain, la Senelec a pris part en 2017 aux activités suivantes :

- La task force organisée par le Secrétariat Général de l'EEEOA les 20 et 21 juillet : conformément à la Résolution EEEOA/216/RES/29/04/17 du Conseil Exécutif, le Secrétariat Général de l'EEEOA a mis en place la task force pour définir les nouvelles attributions du CIC en vue de lui permettre d'assurer les fonctions d'Opérateur Régional du Système et du Marché pendant la première phase de mise en œuvre du Marché Régional de l'Energie Electrique.
- La task force organisée par le Secrétariat Général de l'EEEOA les 18 et 19 septembre pour l'adoption des documents suivants dont l'approbation par l'ARREC est un préalable au démarrage de la phase I du marché :
  - ✓ Exigences du manuel d'exploitation applicables dans l'immédiat à titre de normes régionales en phase I de marché et, plan de suivi de conformité ;
  - ✓ Règles du marché régional de l'électricité du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain : protocole de suivi -Version 1.
- La 14<sup>ème</sup> réunion du Comité Technique et d'Exploitation organisée par le Secrétariat Général de l'EEEOA, le 30 octobre 2017 à Accra au Ghana, en prélude à la réunion du Comité Organisationnel de l'EEEOA. La réunion a porté sur la présentation du rapport d'activités du CTE pour la période de juin 2015 à octobre 2017 et des perspectives de 2018.

## OMVS

Senelec a été présente aux différentes réunions statutaires :

- 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité Technique Permanent de l'Interconnexion (CTPI) du 08 au 10 mai 2017 à Bamako.
  - ✓ Etat d'exécution des travaux de révision des groupes de Manantali ;
  - ✓ Etat d'exécution des recommandations de la réunion tenue du 06 au 07 avril 2017 sur le couplage réseau CIE/RIO ;
  - ✓ Etat d'exécution des recommandations des précédentes réunions du CTPI ; retour d'expérience des SdE et de la SEMAF SA ;
  - ✓ Présentation des projections financières de la SOGEM et leurs incidences sur la tarification de l'énergie de Manantali et de Félou ;
- 41<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité Technique Permanent de l'Interconnexion (CTPI) du 23 au 25 octobre 2017 à Bamako.
  - ✓ Etat d'exécution des travaux de révision des groupes de Manantali ;
  - ✓ Etat d'exécution des recommandations des précédentes réunions du CTPI ;
  - ✓ Retour d'expérience d'exploitation ;
  - ✓ Présentation des projections financières et analyse de la proposition d'augmentation tarifaire de la SOGEM ;
  - ✓ Projet Manantali 2 - réalisation des lignes HT prioritaires de transport : présentation de la technologie d'électrification rurale à partir du câble de garde ;
- 42<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité Technique Permanent de l'Interconnexion (CTPI) du 11 au 13 décembre à Dakar.

Le Directeur Général de Senelec, Monsieur Mouhamadou Makhtar CISSE, a honoré la réunion de sa présence. Il a exhorté les différentes parties à consolider le RIO qui est une référence en Afrique de l'Ouest en améliorant la stabilité et la souplesse d'exploitation par le respect des règles d'exploitation mises en place. Il a recommandé au CTPI :

- d'améliorer la stabilité du réseau ;
- de respecter les plans de délestage ;
- d'accélérer l'interconnexion Mali - Côte d'Ivoire ;
- d'impliquer les SdE dans les interventions au niveau des postes et des lignes électriques en cas de dysfonctionnement pour limiter les délais de reprise de service ;
- d'améliorer la gestion de la fréquence et de la tension du RIO, compte tenu des enjeux économiques.

La réunion a examiné les points ci-dessous :

- ✓ détermination et répartition du productible de Manantali et de Félou pour 2018 ;
- ✓ état d'exécution des recommandations des précédentes réunions du CTPI ;
- ✓ retour d'expérience d'exploitation des SdE et de SEMAF-SA ;
- ✓ préparation de la prochaine réunion du CDI.



### OMVG

- Participation à la réunion des Experts en prélude à la 8<sup>ème</sup> Réunion Extraordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue à Dakar le 23 janvier 2017.
- Participation à la réunion des Experts en prélude à la 42<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres du 30 avril au 05 mai 2017.

### UEMOA

Participation à la réunion du CRPTDE du 28 au 29 juillet 2017 à Cotonou.

### ARREC



En 2017, trois (3) réunions ont été tenues par la Task force mise en place par l'ARREC dont le but était d'examiner les documents sur les procédures d'accès aux services de transport de l'EEEOA soumis par le Secrétariat Général de l'EEEOA et examiné par le consultant engagé par l'ARREC. Ce projet de document comprend trois parties principales, ainsi que les annexes, appendices et addenda :

**Partie I** - Dispositions communes aux services

**Partie II** - Service de transport de point-à-point

**Partie III** - Règles spéciales pour la mise en œuvre des « PAUSTE ».

La première réunion d'examen du préambule et de la Partie I s'est tenue à Abuja du 24 au 26 octobre 2017 organisée par la société Transmission Company of Nigeria (TCN) ;

La deuxième réunion organisée par Senelec à Dakar du 21 au 23 novembre 2017 portant sur l'examen de la Partie II - Service de transport de point-à-point, Partie III - Règles spéciales pour la mise en œuvre des « PAUSTE » et des dix (10) Annexes des « PAUSTE ».

La troisième réunion organisée par l'ARREC du 18 au 21 décembre 2017 à Accra examinant les annexes, les appendices et les addendas du document concernant les procédures, les formulaires, guides de l'accès et le paiement des services de transport fournis par le gestionnaire régional du système et du marché.

Lors de ces différentes réunions, la Task force a procédé à une revue section par section de l'ensemble du document initialement appelé « Procédures d'accès aux services de transport de l'EEEOA » et finalement nommé « PAUSTE » (Procédures d'Accès et d'Utilisation des Services de Transport de l'EEEOA). Toutes les modifications approuvées par la Task force ont été incorporées dans le document examiné.



## Poursuite du Programme « Woyofal Social » dans les localités du pays.



Après le lancement du « Woyofal social » en 2016 à Ziguinchor, d'autres localités du pays ont bénéficié de ce programme qui touche les couches les plus défavorisées. C'est ainsi que le Directeur Général a sillonné, au cours de l'année 2017, les délégations de Dakar 1 et 2, DRCE (Kaolack, Fatick, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou), DRCO (Thiès et Diourbel) et DRN (Saint-Louis, Louga et Matam). Au total, près de 500 foyers ont bénéficié de ces « bourses d'électricité » de la part de Senelec et au profit des œuvres sociales.

Le programme « Woyofal social » devra se poursuivre en 2018 dans d'autres localités à savoir Wodobéré (Matam), Kolda, Tamba et environs, Kédougou et environs.

## Lancement du NSIC : une réponse technologique et commerciale aux besoins et attentes des clients.



Le 10 avril 2017, le Directeur général de Senelec a procédé officiellement au lancement du Nouveau Système d'Information Clientèle (NSIC) qui permet à Senelec d'offrir à la clientèle un service fiable et moderne à la hauteur de ses attentes.

Les objectifs suivants sont assignés au NSIC :

- Une couverture de tous les besoins fonctionnels actuels ;
- Le respect de toutes les procédures commerciales ;
- Une vision globale du client à travers le système ;
- La traçabilité de toutes les opérations effectuées ;
- Un système de reporting sur les données disponibles ;
- L'amélioration des performances et de la sécurité de la gestion clientèle ;
- La modernisation de l'outil utilisé et une convivialité dans l'utilisation ;
- La réduction de la complexité due à la multiplicité des outils connexes au SIC.



## Lancement de la société AKILEE Sa



AKILEE Sa, filiale de Senelec, est une nouvelle société technologique de services énergétiques, qui combine des services énergétiques et des services informatiques, dans le but de mettre sur le marché une solution destinée à aider les ménages et les entreprises à maîtriser leur consommation d'énergie. Elle a été officiellement lancée le mercredi 23 Août 2017 par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Energie, en présence du Directeur Général de Senelec Mouhamadou Makhtar CISSE. Senelec détient 34% du capital.

## Certification Iso 9001 V 2015



Senelec est la première société d'électricité en Afrique de l'Ouest à certifier une de ses activités (le Département Grands Comptes) à la nouvelle version de la norme Iso 9001 V 2015. La remise officielle de la distinction s'est déroulée le 26 septembre 2017 entre le Directeur Général Mouhamadou Makhtar CISSE et le Directeur Afrique de l'Ouest d'Afnor Certification, M. Moustapha KEINDE.



## Incendie de Parc Lambaye



L'alimentation électrique de la ville de Dakar a été fortement perturbée le vendredi 17 novembre 2017, à cause d'un incendie qui s'est déclaré au Parc Lambaye de Pikine aux environs de 05 heures du matin. Les conséquences ont été néfastes pour Senelec, pour l'économie nationale et pour les populations privées d'électricité pendant 48 heures. Les quatre lignes électriques qui alimentent Dakar via Cap des Biches, Kounoune, Tobène, ont été endommagées par la violence des feux. Senelec a mobilisé tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires pour un retour rapide à la normale.

## Signature de contrats avec Vinci Energies



En présence de Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre du Pétrole et des Energies et de son Excellence M. Christophe BIGOT, Ambassadeur de la République Française au Sénégal, le Directeur Général de Senelec, Mouhamadou Makhtar CISSE et le Directeur Général de Vinci Energies, Abdalah SABRI ont procédé, le 13 décembre 2017, à la signature d'un contrat de 129 milliards F CFA.



**CHIFFRES CLES**

VALEURS CARACTERISTIQUES	2016	2017	var 17/16
PRODUCTION (GWh)	2 144,5	2 139,93	-0,2%
- Réseau interconnecté	1 979,4	1 969,97	-0,5%
- Réseau non interconnecté	165,1	169,96	2,9%
•Centrales Régionales	116,6	113,94	-2,3%
•Centres isolés	48,5	56,02	15,6%
ACHATS D'ENERGIE (GWh)	1 454,2	1 780,62	22,45%
•Manantali+Félou	359,4	332,21	-7,6%
•Aggreko	59,9	-	-100,0%
•Kounoune	302,8	234,95	-22,4%
•APR	8,2	40,49	396,2%
IPP Contour Global	290,1	574,75	98,1%
IPP Tobéne Power	343,3	429,65	25,2%
Solaire Malicounda	1,2	27,15	2240,5%
Solaire Bokhol	3,1	33,41	991,8%
Solaire Mékhé	-	16,85	--
Solaire TenMérina	-	5,10	--
Mauritanie	51,1	21,71	-57,5%
Autres IPP (ICS ; Dangoté)	31,9	49,38	54,7%
ACHATS D'ENERGIE RNI(GWh)	2,7	14,970	458,6%
•Aggreko Boutoute	2,7	14,98	458,6%
ENERGIE TOTALE PRODUITE (GWh)	3 598,7	3 920,54	8,9%
POINTE MAX DU RESEAU (MW)	560,3	605,70	8,1%
VENTES D'ENERGIE (GWh)	2 875,0	3 179,29	10,6%
•Basse Tension	1 840,2	2 039,01	10,8%
•Moyenne Tension	852,7	959,86	12,6%
•Haute Tension	182,1	180,42	-0,9%

VALEURS CARACTERISTIQUES	2016	2017	var 17/16
CHIFFRE D'AFFAIRES (milliards de FCFA)	338,0	339,84	0,6%
•Basse Tension	224,3	223,54	-0,3%
•Moyenne Tension	97,7	101,43	3,8%
•Haute Tension	16,0	14,87	-6,8%
PRIX MOYENS DE L'ELECTRICITE (F CFA/kWh)	117,6	106,89 <sup>(*)</sup>	-9,1%
•Basse Tension	121,9	109,63	-10,0%
•Moyenne Tension	114,6	105,67	-7,8%
•Haute Tension	87,7	71,25	-18,8%
RENDEMENT BRUT (en %)	79,89%	81,09%	1,50%
Dépenses Variables (en millions de F CFA)	163,43	215,82	32%
- Combustibles Senelec	136,89	190,04	38,83%
CLIENTELE (nombre)	1 199 155	1 332 072	11,08%
•Basse Tension	1 197 226	1 329 911	11,1%
•Moyenne Tension	1 924	2 156	12,1%
•Haute Tension	5	5	-----
CHARGES DE PERSONNEL (en milliards de F CFA)	33,71	57,27 <sup>(**)</sup>	69,27%
Masse Salariale (en milliards de F CFA)	25,82	33,30 <sup>(***)</sup>	28,97%
EFFECTIF PERSONNEL (en nombre)	2 550	2 948	15,6%
- Production/Agents (MWh/nombre)	1 411,24	1 329,90	-5,8%
- Clients/Agents (nombre)	470,26	451,86	-3,9%
Charges Variables /Chiffre d'Affaires (en %)	48,36	63,51	31,3%
Ventes/agents (MWh)	1 127,46	1 078,46	-4,3%
CA/agents (en millions de F CFA)	132,53	115,28	-13,0%

(\*) Baisse du tarif de 10%

(\*\*) Externalisation des assurances des indemnités de retraite des agents

(\*\*\*) Hausse des recrutements pour combler le déficit de personnel

## INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION

### Parc de production

La production nationale d'électricité est assurée par le parc de Senelec d'une puissance totale installée de 444 MW, soit 43,35% du parc national et les unités des producteurs privés d'une capacité totale de 580 MW (56,64%) ; soit une puissance totale installée de 1024 MW en 2017.

Le parc diesel représente 69,68% avec une puissance installée de 713,5 MW, alors que le parc thermique vapeur, avec 57,5 MW réduit aux deux unités de la centrale C3 ne pèse que 5,62% de la puissance installée totale. Les trois turbines à gaz font 77 MW et 7,52% du parc ; l'hydroélectrique composée du barrage de Manantali et de celui de Félou présente une capacité de 75 MW (quota Sénégal), soit 7,32% et enfin le parc solaire (PV-Bokhol ; PV-Malicounda ; PV-Mékhé ; PV-TenMérina) donne 102 MWc représentant ainsi 9,96% de la puissance installée. Senelec a aussi importé à partir de la Mauritanie, de l'énergie pour une capacité de 20 MW.



Le système électrique se décompose en deux réseaux (RI et RNI) :

Le RI se compose de :

- Capacité propre de Senelec (444 MW) ;
- Centrales de production indépendantes Contour Global ; Tobène Power et Kounoune Power (269 MW) ;
- Centrales hydroélectriques de Manantali et Félou (75 MW) ;
- Centrales en location APR-Energy (30 MW) ;
- IPP Solaires PV-Solaire (102 MWc) ;
- Importation Mauritanie (20 MW) ;
- Auto-producteur Dangoté et ICS (16 MW).

Le RNI se compose de :

- Boutoute (21,7MW) ;
- Location Boutoute (6MW) ;





# ACTIVITE INDUSTRIELLE



- Tamba (6MW) ;
- Centres secondaires (Sédhiou) (33,98MW).

## Réseau de Transport

Il est composé de deux niveaux de tension 90 kV et 225 kV. En 2017, le réseau de transport représente 531,65 km dont 255,78 km de lignes 90 kV et 275,87 km de lignes 225 kV.

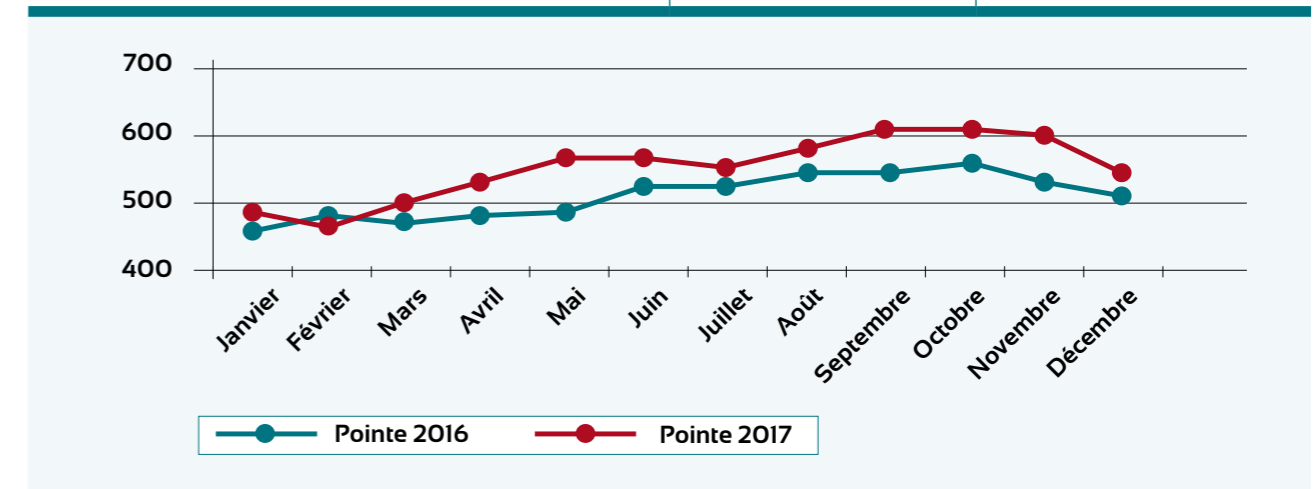
## Réseau de Distribution

L'énergie électrique est distribuée à la clientèle à travers 6 245 postes HTA/BT (6,6 kV ou 30 kV / 380 V). Ces postes se répartissent comme suit :



## Evolution des Pointes Mensuelles de 2016 à 2017

	Pointes 2016	Pointes 2017
Janvier	474	481
Février	476	464
Mars	477	502
Avril	489	526
Mai	495	564
Juin	528	566
Juillet	532	545
Août	544	580
Septembre	547	605
Octobre	560	606
Novembre	531	599
Décembre	512	547



## Production d'électricité

GWh	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Var 2017/2016
RI Senelec	1 979,35	1 969,97	-0,47%
RNI Senelec	165,1	169,96	2,94%
Total Senelec	2 144,45	2 139,93	-0,21%
Achats d'énergie	1 453,57	1 780,62	22,45%
<b>Production Totale</b>	<b>3 598,7</b>	<b>3 920,54</b>	<b>8,94%</b>

### Production du Parc de Senelec

Production en GWh	2016	2017	Variation 17/16
Réseau Interconnecté	1 979,35	1 969,97	-0,47%
<b>Centrale C3 Cap des biches + C3 tag</b>	<b>234,25</b>	<b>260,25</b>	<b>11,10%</b>
<b>Diesel</b>	<b>1 735,60</b>	<b>1 691,67</b>	<b>-2,53%</b>
Centrale C4 Cap des Biches	498,65	434,3	-12,90%
Centrale C6 Bel Air	605,58	638,31	5,40%
Centrale de Kahone 1	52,88	15,68	-70,35%
Centrale de Kahone 2	578,49	602,66	4,18%
<b>Turbines à Gaz</b>	<b>6,22</b>	<b>14,72</b>	<b>136,66%</b>
PV-CICAD	2,638	3,323	25,97%
Gorée	0,628	0,734	16,88%
Réseau non Interconnecté	165,1	169,96	2,94%
Centrales Régionales	116,64	113,94	-2,31%
Centrales Isolées	48,46	56,02	15,60%
<b>TOTAL</b>	<b>2 144,45</b>	<b>2 139,92</b>	<b>-0,21%</b>

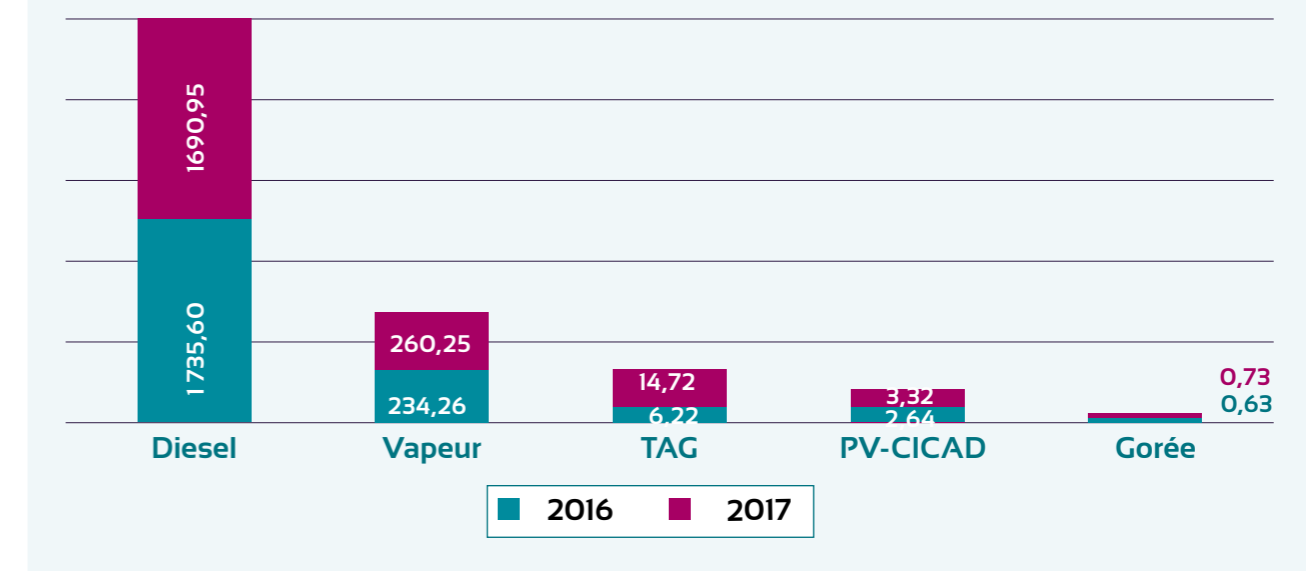
### Réseau Interconnecté de Senelec (RI)

L'énergie produite sur ce réseau est de 1 969,97 GWh et représente 92,05 % de la production brute totale de Senelec en 2017. Par rapport à 2016, cette production du RI a diminué de 9,38 GWh (-0,47%).



### Production Senelec par type de centrales pour le RI en 2017

Types de centrales	Réalizations 2016			Réalizations 2017		
	Productions		Coûts	Productions		Coûts
	GWh	Parts	FCFA/rWh	GWh	Parts	FCFA/rWh
Diesel	1 735,60	87,69%	43,26	1 691,67	85,84%	51,46
Vapeur	234,26	11,84%	59,45	260,25	13,21%	79,59
TAG	6,22	0,31%	108,47	14,72	0,75%	131,72
PV-CICAD	2,64	0,13%	-----	3,32	0,17%	-----
Gorée	0,63	0,03%	73,8	0,73	0,04%	86,71
<b>RI Senelec</b>	<b>1 979,35</b>	<b>100,00%</b>	<b>44,2</b>	<b>1 969,96</b>	<b>100,00%</b>	<b>55,77</b>



La disponibilité globale du parc Senelec est de 85,79 % en 2017 et s'est améliorée de 2,44% comparée à l'année 2016, celle du RI est de 84,58% contre 82,92% en 2016.

### Taux de disponibilité du RI Senelec

	2016	2017	ECART 2017/2016
C4	72,83%	65,97%	-6,86%
C6	90,65%	90,07%	-0,58%
C7	89,20%	90,94%	1,74%
Kahone 1	91,26%	97,52%	6,26%
C3 Vapeur	59,67%	84,68%	25,01%
TAG 2	83,60%	81,95%	-1,65%
TAG 4	99,50%	94,72%	-4,78%
<b>RI Senelec</b>	<b>82,92%</b>	<b>84,58%</b>	<b>1,66%</b>



### Centrales du Réseau Non Interconnecté (RNI)

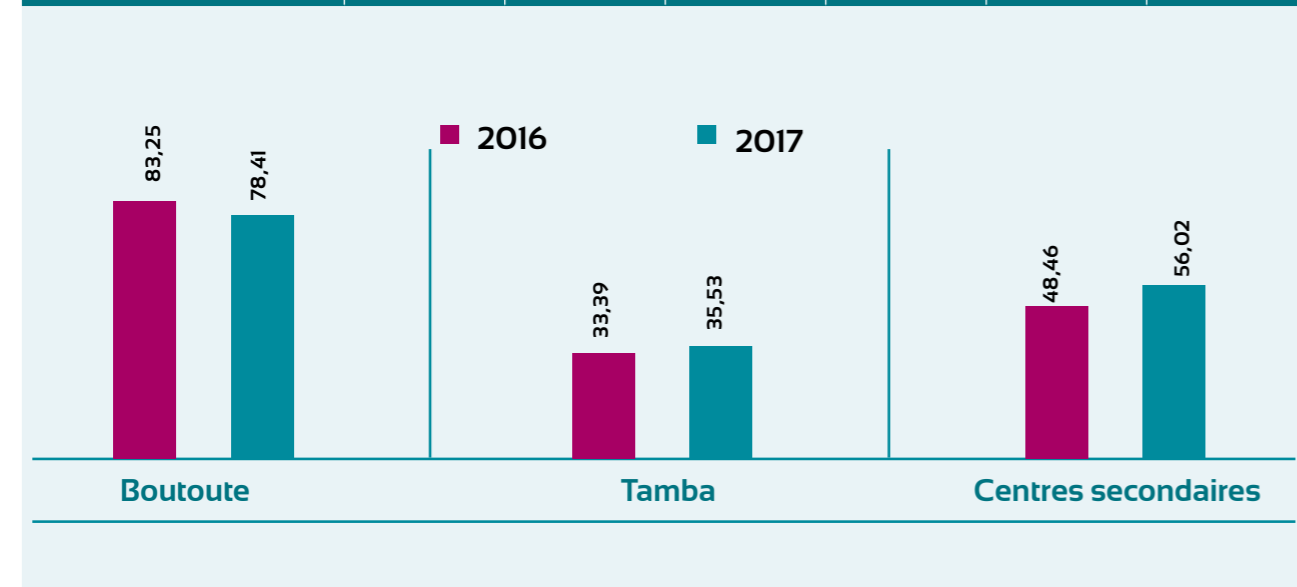
La production des unités régionales du RNI (Boutoute, Tamba, et les Centres Secondaires) est de 169,96 GWh (4,34% de la production totale de Senelec) contre 165,10 GWh en 2016 soit une hausse de 2,94 %.

Au niveau de Boutoute, l'énergie produite est de 78,41 GWh contre 83,25 GWh en 2016, soit une baisse de 5,81 %. EN 2017, l'arrivée des nouveaux groupes APR à la Centrale de Tamba a permis de produire 35,53 GWh.

Les centres secondaires au nombre de 24 ont produit 56,02 GWh contre 48,46 GWh en 2016 soit une hausse de 15,60 %. Le taux de disponibilité des Centrales du RNI est de 96,27 % en 2017. Ce taux est de 97,44 % pour la centrale de Boutoute et de 99,24 % pour Tamba et les Centres Secondaires 94,35%

### Production d'électricité des centrales du RNI

RNI Senelec	Réalizations 2016			Réalizations 2017		
	Production		Coût	Production		Coût
	GWh	%	F/kWh	GWh	%	F/kWh
Boutoute	83,25	50,42%	53,96	78,41	46,13%	66,78
Tamba	33,39	20,22%	82,68	35,53	20,90%	96,47
Centres secondaires	48,46	29,35%	89,05	56,02	32,96%	102,90
<b>Total</b>	<b>165,10</b>	<b>100,00%</b>	<b>70,07</b>	<b>169,96</b>	<b>100,00%</b>	<b>84,89</b>



### Achats d'énergie

Conformément aux objectifs fixés par la Loi d'Orientation sur les Énergies Renouvelables, Senelec a soutenu le processus de renforcement de son parc de production d'énergies renouvelables avec la mise en service de deux centrales solaires photovoltaïques : Senergy PV (le 28 juillet 2017) et TenMerina (le 20 novembre 2017) dans la communauté rurale de Mékhé.

La croissance du taux de pénétration des énergies renouvelables dans des conditions d'ensoleillement favorables a ainsi permis de compenser la baisse de production thermique et hydroélectrique due à une disponibilité moindre en 2017.

Par rapport à l'année dernière, l'énergie achetée auprès des IPP, des entreprises auto-productrices privées et des importations d'énergie, avec les nouvelles mises en service d'unités de production est de 1.766 GWh contre 1.450 GWh en 2016, soit une hausse de 22%. Ce record s'explique également par une forte demande de production notée surtout au quatrième trimestre de l'année 2017.

### Production indépendante

#### ■ Contour Global

Après son achèvement avec succès le 31 octobre 2016, la Centrale Contour Global a fourni 575 GWh pendant l'année 2017 sur le RI sur un productible annuel de 689 GWh. Ainsi la Centrale a été fortement dispatchée du fait de son rang dans le placement des unités de production, sa flexibilité (plage de dispatch relativement confortable) et surtout de la demande croissante.

#### ■ MANANTALI



Le productible de 2017 pour Manantali est de 870 GWh, dont 850 GWh pour les SdE, avec un quota de 280,5 GWh pour Senelec (33% du productible de Manantali hors consommation du site).



Au 31 décembre, Senelec a accusé un large dépassement sur son quota (7,7 GWh), soit un enlèvement global de 288,2 GWh.

L'enlèvement net réalisé sur Manantali au 31 décembre 2017 est de 255,4 GWh.

Les travaux de révision décennale des groupes de Manantali effectués par Andritz se sont poursuivis en 2017 ;

Suite aux révisions décennales effectuées, la puissance maximale disponible de la Centrale a été de 160 MW (quatre (4) groupes disponibles). Ainsi, l'application de la clé de répartition sur la puissance disponible de la Centrale a limité encore, cette année, les puissances enlevées par Senelec particulièrement aux heures de pointe.

## ■ FELOU



Le productible de 2017 de Félou est de 336 GWh. Il a été partagé entre les SdE et le site de Félou, avec un quota de 82,55 GWh pour Senelec (25% du productible de Félou hors consommation du site).

L'énergie électrique livrée à Senelec s'est élevée à 76,82 GWh contre 85,86 GWh en 2016, soit une baisse de 11% qui s'explique par la faible pluviométrie de l'année 2017.

## ■ KOUNOUNE POWER

La centrale de Kounoune Power a fourni 234,9 GWh sur le RI, contre 302,8 GWh en 2016, soit une baisse de 29%. En effet jusqu'au 27 janvier, seul un groupe de la Centrale était en fonctionnement. A compter de cette date, la Centrale a été maintenue à l'arrêt total jusqu'au 08 mars. Cette situation a résulté du fait de la demande très faible, de la bonne disponibilité des groupes de production de Senelec durant cette période, de son rang dans le placement des unités de production et du minimum de dispatch contractuel de 45 MW.

La puissance déclarée disponible par Kounoune Power au premier semestre 2017 a varié entre 42 MW et 60 MW. Toutefois, Senelec a considéré une capacité de 48 MW sur cette période et suite à l'Essai de Capacité du 10 mai 2017, la nouvelle capacité de la centrale qui est la puissance moyenne démontrée par la Centrale durant les six (6) heures de fonctionnement avec (neuf) groupes est passée à 62,405 MW.

## ■ Tobène Power

La Centrale Tobène Power a réalisé avec succès le 20 décembre 2016, un essai de capacité à 105 MW. Ainsi la Centrale a fourni 429,6 GWh sur le RI sur un productible annuel de 837 GWh avec un taux de disponibilité de 98,25%. Cependant, la Centrale a été faiblement dispatchée au premier trimestre du fait de la faiblesse de la demande cumulée à son rang dans le placement des unités de production.

Il faudra aussi signaler des limitations de puissance du 14 octobre au 12 décembre allant de 16 MW à 33 MW le jour et 92 MW à la pointe du soir pour une gestion combustible, liée à un défaut d'approvisionnement en combustible de la SAR.

## ■ Location APR-ENERGY Cap des biches

Pour faire face à la pointe du mois d'octobre et la précarité de l'offre due aux incendies survenus sur certains groupes de base, Senelec a fait appel dans un premier temps à une location de 30 MW au DO mise en service commercial le 16 septembre 2017 ; puis 20 MW supplémentaire le 14 octobre 2017.

Cependant, avec la baisse de la demande, Senelec a procédé le 28 novembre 2017 à l'arrêt de la tranche de 20 MW dont la période de fonctionnement était fixée à 45 jours.

Enfin, le 16 décembre 2017 marque la fin du contrat de APR ENERGY pour l'année 2017.

APR-ENERGY a fourni sur le RI, 40,4 GWh en fin décembre.

## ■ Autoproductions

### ICS :

L'Auto-producteur ICS, dans le cadre de la nouvelle convention de fourniture d'énergie électrique signée le 09 juin 2016, a injecté sur le réseau interconnecté de Senelec 43,8 GWh contre 15,7 GWh en 2016 soit une hausse de 178%.

### Dangoté :

L'Auto-producteur Dangote a injecté sur le réseau interconnecté de Senelec 5,5 GWh contre 16 GWh en 2016, soit une baisse importante de 65,61%. Il faudra noter que la centrale a été maintenue l'essentiel du temps à l'arrêt du fait de son rang sur le placement des unités de production.

## ■ Centrales solaires Photovoltaïques :

### PV-Bokhol

L'énergie nette livrée à Senelec au 31 décembre 2017 est de 33,4 GWh au coût de 65 F CFA/kWh du 1<sup>er</sup> janvier au 27 juin 2017. A partir du 28 juin 2017 marquant le début de la deuxième année d'exploitation, le coût est passé à 67,7 F CFA/kWh.

### PV-Malicounda

La nouvelle centrale PV Solaria Kima dont l'achèvement n'a pu être prononcé qu'au 1<sup>er</sup> décembre 2017, a injecté sur le RI 27 GWh depuis la mise en service du premier onduleur en septembre 2016 jusqu'au 31 décembre 2017.

### Centrale PV Senergy

La synchronisation de la Centrale Santhiou Mekhé est validée le 28 juillet 2017, marquant le début de la facturation de l'énergie injectée sur le réseau de Senelec. La nouvelle centrale PV Senergy a aussi validé ses essais de performance à cette même date et a injecté sur le RI 16,8 GWh pour l'année 2017.

### Centrale PV-Ten Merina

La nouvelle centrale de Ten Mérina Dakhar, située dans la communauté rurale de Mékhé est mise en service le 20 novembre 2017. Ainsi elle a injecté sur le RI Senelec 5 GWh, .

## Cession d'énergie

Dans le cadre des relations de collaboration et d'échanges entre Senelec et les Sociétés d'électricité voisines et compte tenu de l'existence d'excédents de production sur le réseau interconnecté du Sénégal, Senelec a cédé en 2017 de l'électricité à Energie du Mali-SA et à National Water and Electricity Company Limited (NAWEC) pour les aider à combler leur déficit de production.

## ■ Cession EDM-SA



L'enlèvement de EDM sur Senelec s'est étalé sur la période du 01 mars 2017 au 11 juin 2017. L'énergie livrée est de 22 890 000 kWh.

## ■ Cession NAWEC

La cession d'énergie de Senelec à NAWEC a été effective suite à la construction des ouvrages de raccordement de Keur ayib qui a permis de connecter les réseaux HTA de Senelec et de NAWEC.

Senelec a cédé de l'énergie à NAWEC du 22 août au 31 décembre 2017 d'une quantité globale de 1 867 324 kWh.



## Achats d'énergie en 2017 :

Producteurs Privés	Réalizations 2016		Réalizations 2017	
	Production (GWh)	Coûts (F/rWh)	Production (GWh)	Coûts (F/rWh)
Manantali et Félou	359,42	20,93	332,21	22,61
Aggreko Boutoute	2,68	85,31	14,98	89,39
Aggreko	32,48	75,83	0,00	0,00
APR	35,61	73,19	40,49	80,90
Kounoune Power	302,81	45,67	234,95	60,53
Tobène Power	343,26	46,54	429,65	56,44
Somelec	51,08	85,05	21,71	81,01
Dangoté	18,10	63,87	5,56	92,74
ICS	13,83	62,02	43,82	61,35
Contour Global	290,09	44,54	574,75	53,43
Solaire	4,22	48,65	82,51	63,74
<b>TOTAL</b>	<b>1 454,21</b>	<b>42,59</b>	<b>1 780,62</b>	<b>51,40</b>

## Consommations de Combustibles

### Consommation de combustibles centrales du RI Senelec

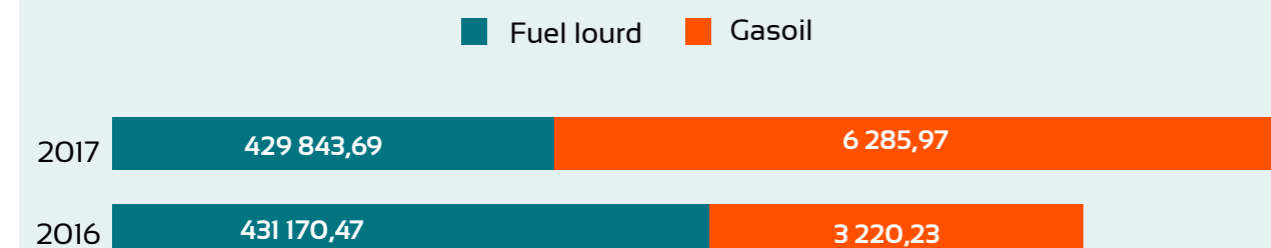
La consommation de Fuel Oil enregistrée en 2017 par les centrales de Senelec est de 429 843,69 tonnes soit 1 326,78 tonnes de moins qu'en 2016 (-0,31%).

L'utilisation du Gasoil a connu une hausse de (+95,20%), soit 6 285,97 tonnes contre 3 220,23 en 2016. La consommation d'huile réalisée est de 1 659 tonnes contre 1 963 tonnes en 2016, soit une baisse de 15,49%.

### Consommations de combustibles RI Senelec

Combustibles (tonnes)	2016	2017	Ecart 2017/2016	Variations 2017/2016
Fuel lourd	431 170,47	429 843,69	-1 326,78	-0,31%
Gasoil	3 220,23	6 285,97	3 065,74	95,20%

Evolution des consommations de combustibles (tonnes)

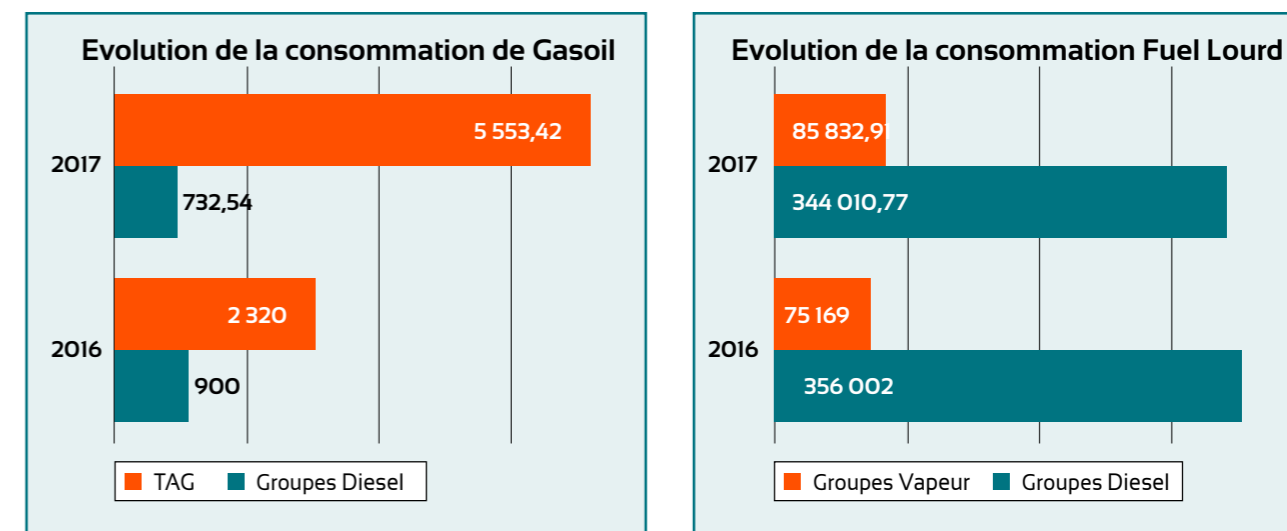


La répartition de ces consommations suivant les types d'équipement montre une forte utilisation du GO par les turbines à gaz et les groupes diesel. Le Fuel a été principalement utilisé par les groupes diesel (82,57%).

### Les consommations de combustibles par types d'équipement du RI Senelec

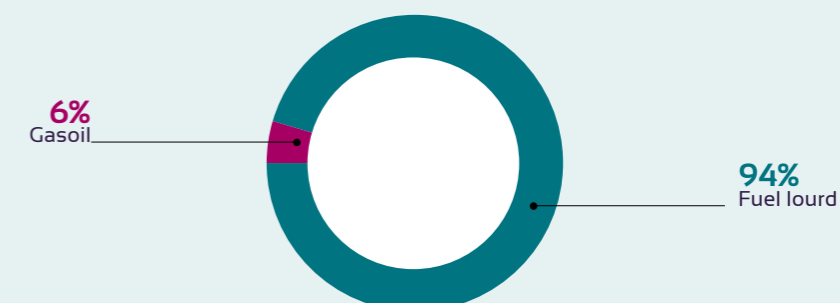
Consommations de Combustibles (Tonnes, knM3)	Fuel Lourd			Gasoil		
	2016	2017	Var 17/16	2016	2017	Var 17/16
Groupes Diesel	356 002	344 010,77	-3,37%	900	732,54	-18,61%
Groupes Vapeur	75 169	85 832,91	14,19%	0,00	0,00	0,00%
TAG	0,00	0,00	0,00%	2 320	5 553,42	139,37%
<b>Senelec</b>	<b>431 171</b>	<b>429 843,69</b>	<b>-0,31%</b>	<b>3 220</b>	<b>6 285,97</b>	<b>95,22%</b>

### Evolutions des Consommations de Combustibles par types de centrale du RI Senelec



Consommations Combustibles (Tonnes)	Fuel lourd	Gasoil
Senelec (RI +RNI)	447 525	29 124
Achats (RI+RNI)	249 816	12 715
<b>Combustibles Total</b>	<b>697 341</b>	<b>41 840</b>

Poids consommations de combustibles (Senelec et IPP)



**Consommations de Combustibles et Coûts Spécifiques des Groupes de Senelec**

Pour l'année 2017, la consommation spécifique globale de combustibles, ramenée à un seul combustible qui est le fioul, s'élève à 223,77 g/kWh produit contre une prévision de 220 g/kWh budgétisé dans les contrats de gestion et de performance, d'où un écart défavorable de 3,77 g/kWh. Les consommations spécifiques sont budgétisées avec des puissances nominales, qui sont différentes des valeurs de puissances définies par le dispatching. À cela s'ajoutent, entre autres :

- les incidents du Parc de LAMBAYE et les défaillances des autres unités (401, 403, 603) entraînant la sollicitation des 2 turbines à gaz (TAG2 et TAG4),
- le manque de combustible fioul de Tobène Power comblé par l'utilisation accrue des turbines à gaz (TAG2 et TAG4),
- l'augmentation des heures de marche des groupes au niveau des centres secondaires depuis janvier 2017 qui induit une augmentation de consommation GO.

Tous ces faits ont participé à l'augmentation de cette consommation spécifique globale de gasoil. Durant ces dernières années, la consommation spécifique globale moyenne a évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	2013	2014	2015	2016	2017
Consommation Spécifique (g/kWh)	216,83	224,67	227,54	221,69	223,77

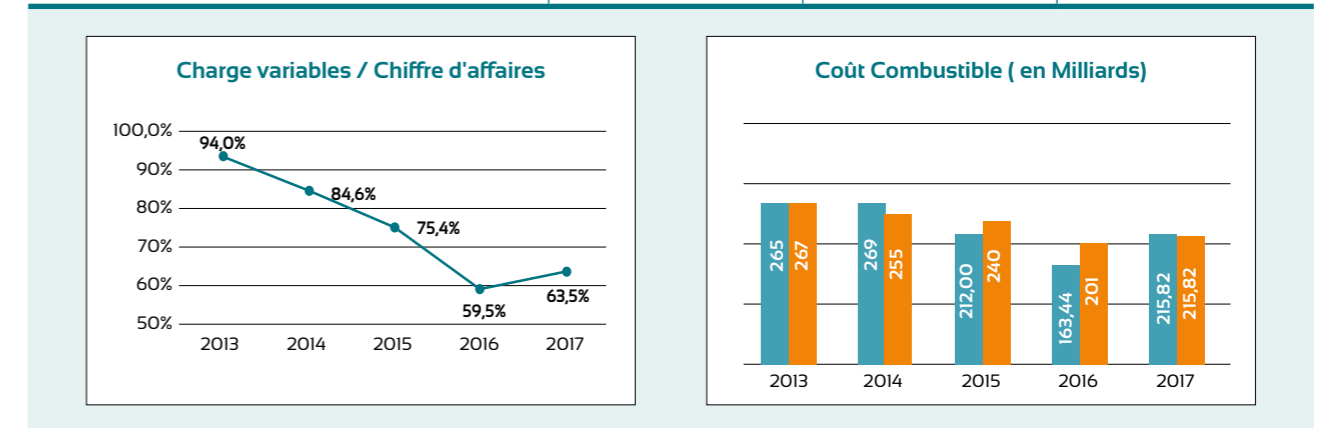
Les coûts spécifiques réalisés sont de 58,08 F CFA/kWh, en 2017. Le coût du kWh produit a augmenté de 10,80 % par rapport à la valeur réalisée en 2016.



Coûts des combustibles et du kWh

Dépenses de combustibles : Les achats de combustibles ont atteint un montant total HTVA de 215,82 milliards de FCFA en 2017 contre 163,44 milliards de FCFA en 2016 soit une hausse de 52,38 milliards de FCFA (32,05%).

PRODUITS	2016	2017	Variations 17/16
Fuel lourd	120,82	171,487	41,94%
Gasoil	13,23	16,116	21,81%
Huile	2,86	2,439	-14,72%
Achat de Combustibles	136,9	190,042	38,82%
Autres dépenses	26,53	25,78	-2,83%
Dépenses Variables	163,44	215,82	32,05%



Les dépenses variables rapportées aux charges d'exploitation (430,50 milliards) représentent 50,13 % en 2017 contre 43,09 % en 2016.

Le ratio charges de production sur chiffres d'affaires qui était de 59,90 % en 2016 passe à 64,4 %, Ce qui traduit une baisse de la capacité de Senelec à faire face à d'autres dépenses exigibles.

**Coût variable de production**

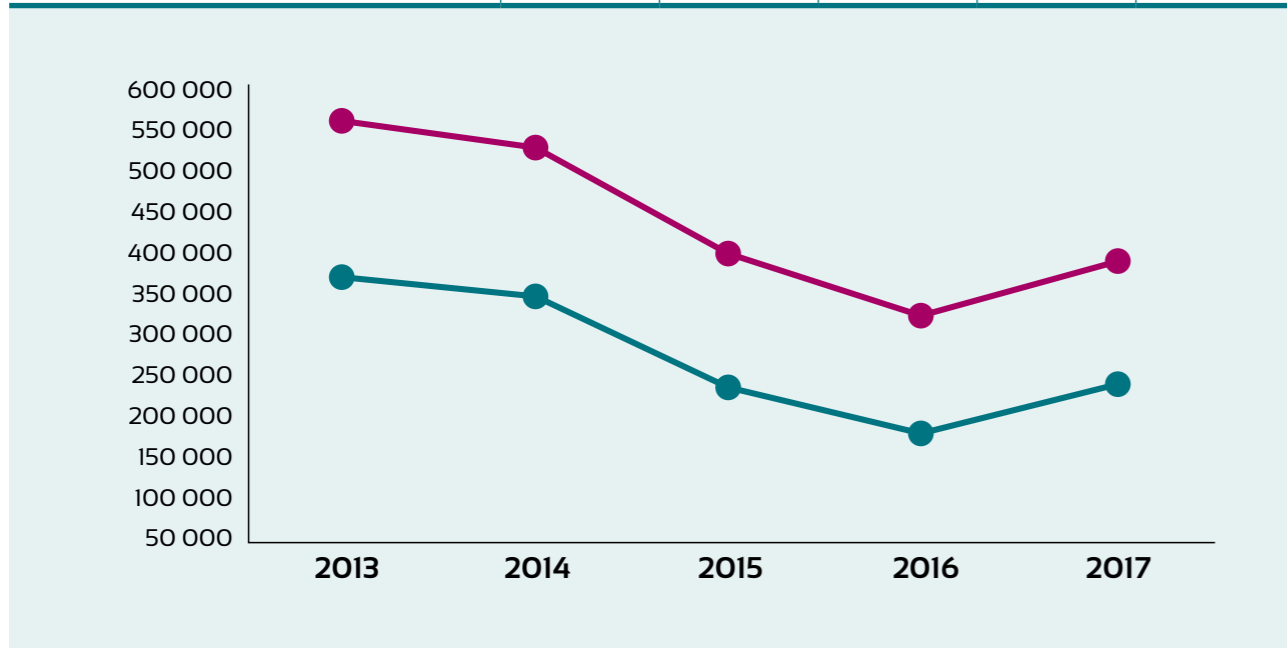
**Prix du combustible**

Le prix moyen de la tonne de Fuel en 2017 est de 242 234 FCFA contre 182 253 en 2016, soit une hausse de 32,91%. La hausse des cours mondiaux a impacté les charges d'exploitation, avec un niveau moyen du prix du baril de pétrole à 54,4 dollars US en 2017 contre 50 dollars US en 2016.

Evolution des prix moyens des combustibles de 2013 à 2017

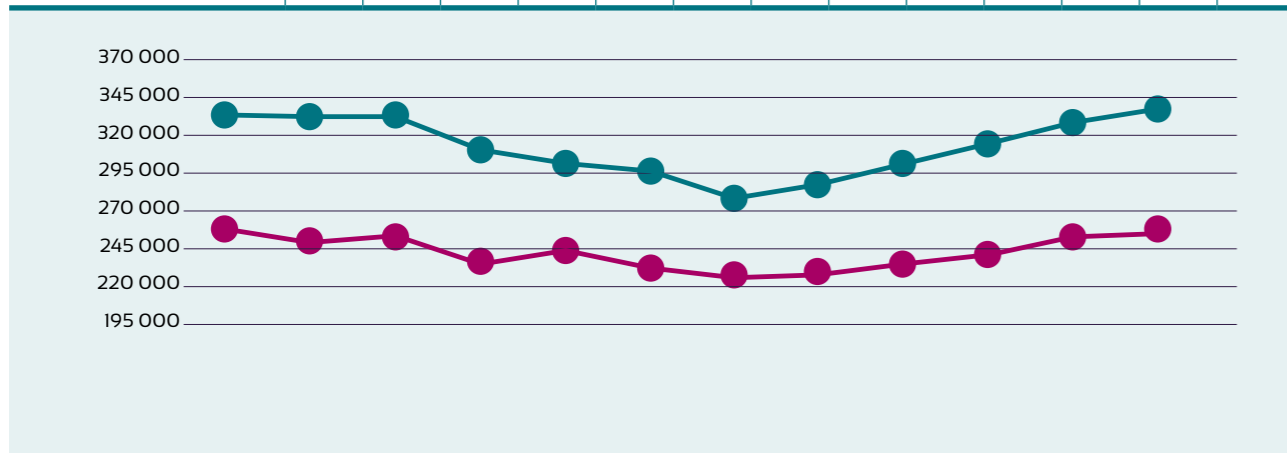


	2013	2014	2015	2016	2017
FUEL OIL	372 220	347 218	240 493	182 253	242 234
GASOIL	559 560	526 705	399 992	324 334	390 555



## Evolution mensuelle des Prix HFO et GO (TM) en 2017

	14 JANV	11 FEV	11 MARS	8 AVRIL	6 MAI	3 JUIN	1 JUIL	29 JUIL	26 AOUT	23 SEPT	21 OCT	18 NOV	16 DEC
FUEL OIL	372 220	347 218	240 493	182 253	242 234	240 493	182 253	372 220	347 218	240 493	182 253	242 234	242 234
GASOIL	559 560	526 705	399 992	324 334	390 555	399 992	324 334	559 560	526 705	399 992	324 334	390 555	390 555



## Coût variable du kWh

Le coût variable de production du kilowattheure pour l'ensemble du pays est de 55,05 F CFA contre 45,42 F CFA en 2016. Il est de 53,55 F CFA/kWh pour l'ensemble du Réseau Interconnecté (y compris les achats) et 55,77 F CFA pour les unités du RI Senelec.

## Evolution du coût variable du kWh (en FCFA) sur le RI de 2016 à 2017

Cout Variable du kWh	2016	2017	Evolution 2017/2016
Centrales Diesel	43,30	51,46	18,76%
Centrale Vapeur	59,45	79,59	33,88%
TAG	108,47	131,72	21,48%
RI Senelec	45,38	55,77	22,90%
Manantali & Félou	20,93	22,61	-0,24%
Location (APR & Agrekko)	72,96	80,90	-----
Kounoune	45,67	60,53	32,54%
Somelec	85,05	81,01	-4,75%
Contour Global	44,54	53,43	19,96%
Tobéne Power	46,54	56,44	21,27%
ICS	62,02	61,35	-1,08%
Dangoté	63,87	92,74	45,20%
Solaire Bokhol	67,1	66,26	-1,12%
Solaire Malicounda	-	55,14	-----
Solaire Mékhé	-	71,12	-----
Solaire Ten Merina	-	68,70	-----
Solaire CICAD	-	-----	-----
<b>Total Achat</b>	<b>42,6</b>	<b>51,08</b>	<b>19,15%</b>
<b>Total RI</b>	<b>44,21</b>	<b>53,55</b>	<b>20,79%</b>

## Mouvements d'énergie

La production nette du parc du RI Senelec s'élève à 1 917,88 GWh pour une production brute de 1 969,97 GWh soit un rendement de 97,5%. Les producteurs indépendants ont injecté 1 780,62 GWh sur le réseau interconnecté. Ainsi, l'énergie totale injectée sur le réseau de transport s'élève à 3 685 GWh pour une livraison aux postes sources de 3 621 GWh correspondant à un rendement transport de 96,95 %.

Le poste de Tobène enregistre un accroissement net de ces transits d'énergie vers les postes adjacents par rapport à 2016 :

- 67% vers le poste de Kounoune,
- 50% vers le poste de Touba
- 25% vers le poste de Thiona

Au poste de Cap des Biches, on constate une hausse des transits d'énergie vers les postes adjacents suivants :

- 12% vers le poste de Hann,
- 75% vers le poste de Sococim
- 178% vers le poste de Kounoune

Cependant, les émissions vers le poste de Mbao sont en baisse de 2%. Au poste de Bel Air, les émissions vers Hann connaissent un accroissement de 111% alors que celles du poste de Kaolack vers Touba enregistrent une chute de 8%.

#### Distribution d'énergie par postes sources en 2017

Postes	Réalisation 2016 (MWh)	Réalisation 2017 (MWh)	Part 2017	Evolution 17/16
30 kV Hann	616 226	660 952	18,25%	7,26%
30 kV Cap des Biches	183 978	300 716	8,31%	63,45%
6,6 – 30 kV Aéroport	206 825	95 791	2,65%	-53,68%
30 kV Université	335 062	364 059	10,05%	8,65%
30 kV Thiona	251 698	278 310	7,69%	10,57%
30 kV Mbao	221 129	205 465	5,67%	-7,08%
30 kV Malicounda	165 873	184 650	5,10%	11,32%
30 kV Kaolack	181 884	195 955	5,41%	7,74%
30 kV Sakal	239 642	255 195	7,05%	6,49%
6,6 - 30 kV Bel Air	410 207	404 335	11,17%	-1,43%
30 kV Dagana	63 867	65 132	1,80%	1,98%
30 kV Matam	40 877	46 424	1,28%	13,57%
30 kV Bakel	17 908	18 586	0,51%	3,79%
30 kV Tobène	22 451	33 077	0,91%	47,33%
30 kV Diass	36 532	91 588	2,53%	150,71%
30 KV Touba	155 471	222 110	6,13%	42,86%
ICS – Mines (Taïba)	44 358	2 557	0,07%	-94,24%
ICS – Chimie (Darou)	11 702	43 821	1,21%	274,47%
OLAM	5 467	5 007	0,14%	-8,41%
SDE - MEKHE	58 370	62 568	1,73%	7,19%
SOMETA	14 707	27 694	0,76%	88,30%
SOCOCIM	48 216	56 892	1,57%	17,99%
<b>Total Distribution</b>	<b>3 332 450</b>	<b>3 620 884</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,66%</b>

#### Bilan des échanges d'énergie dans le Réseau de Transport 2017

Lignes		Réalisation 2016 (MWh)	Réalisation 2017 (MWh)	Evolution 17/16
Ligne Hann-Bel Air	Emission	154 484	81 292	-47%
	Réception	24 665	52 033	111%
Ligne Cap des Biches - Hann	Emission	492 263	549 456	12%
	Réception	0	8	-
Ligne Hann-Mbao	Emission	865	1 996	131%
	Réception	151 899	152 507	0%
Ligne Cap des Biches -Mbao	Emission	372 163	366 396	-2%
	Réception	0	2	-
Ligne Tobène - Kounoune	Emission	213 020	355 507	67%
	Réception	76 450	5 504	-93%
Ligne Cap des Biches -Kou-noune	Emission	22 724	63 261	178%
	Réception	86 642	73 243	-15%
Ligne Hann-Kounoune	Emission	1	203	19999%
	Réception	205 887	207 078	1%
Ligne Cap des Biches-Sococim	Emission	58 684	102 676	75%
	Réception	24 384	22 368	-8%
Ligne Thiona-Sococim	Emission	4 820	5 905	23%
	Réception	105 266	84 000	-20%
Ligne Thiona-Tobène	Emission	330	107	-68%
	Réception	152 497	191 223	25%
Ligne Mbour-Sococim	Réception	204 387	125 962	-38%
Ligne Tobène - Mékhe	Emission	58 394	51 761	-11%
Ligne Tobène – Touba	Emission	2 493	3 751	50%
	Réception	227 750	179 486	-21%
Ligne Touba - Kaolack	Emission	54	396	632%
	Réception	449 543	412 972	-8%
Ligne Kounoune - Sococim	Emission	133 423	113 155	-15%
	Réception	597	2 348	293%
Ligne Université – Bel Air	Emission			
	Réception		264 573	

#### Qualité de service

Une nette amélioration de la qualité de service est notée cette année avec un temps équivalent de coupure de 2,99 jours contre 3,23 jours en 2016.

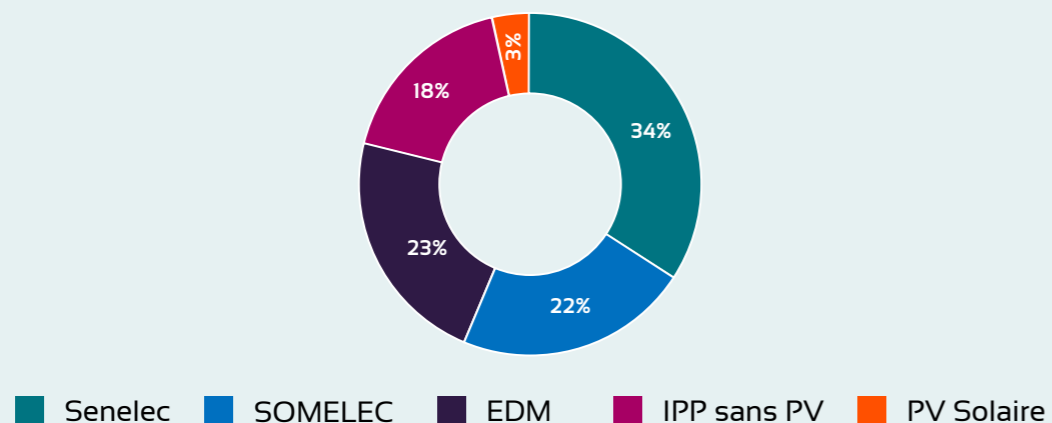
Néanmoins, la clientèle a souvent été confrontée à des microcoupures résultant d'une part, des perturbations de la Senelec mais surtout des autres Sociétés d'Electricité de l'OMVS (SOMELEC et EDM) et d'autre part, de l'intermittence des centrales solaires. En termes d'illustration, le système électrique a comptabilisé 358 délestages automatiques et manuels soit une moyenne de 0,98 délestage par jour répartis par centre de responsabilité ci-dessous :





	Nombre de Délestage Automatique et Manuel	Parts (%)
Senelec	122	34,08%
SOMELEC	80	22,35%
EDM	81	22,63%
IPP sans PV	63	17,60%
PV Solaire	12	3,35%
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>100,00%</b>

Parts des Délestages Automatiques et Manuels par centres de responsabilité



Le nombre d'heures moyen de coupure passe ainsi de 77 heures en 2016 à 72 heures cette année soit une baisse de 6,81%.

Les incidents réseaux qui ont représenté 63% de l'END totale ont enregistré une baisse de 13,70% par rapport à 2016.

Les délestages automatiques ont enregistré au cours de l'année une baisse de 30,62% soit 358 en 2017 dont un nombre important au premier stade. La fréquence a été globalement stable avec une moyenne annuelle de 50,2 Hz.

### DECLENCHEMENTS DE GROUPES

Le parc de production du RI Senelec a enregistré cette année 596 déclenchements soit un peu plus de 11 déclenchements par semaine. La centrale C6 représente 38% de ces déclenchements tandis que la centrale C7 est responsable de 30%.

### INTERRUPTIONS DE SERVICES RESEAUX

Les interruptions de service concernant les réseaux HTA et HTB font suite à des incidents, des manœuvres et/ou des travaux. Elles peuvent aussi résulter d'un manque de production (délestages et/ou effacements).

Les interruptions réseaux recensés s'élèvent à 27 885 en 2017 soit une hausse de 2,36% par rapport à 2016. Cette hausse est enregistrée au niveau des réseaux 30 kV hors Dakar et 6,6 kV Dakar. L'énergie non distribuée suite à des perturbations et interruptions sur l'ensemble des réseaux a connu une hausse de 1,23% par rapport à 2016.



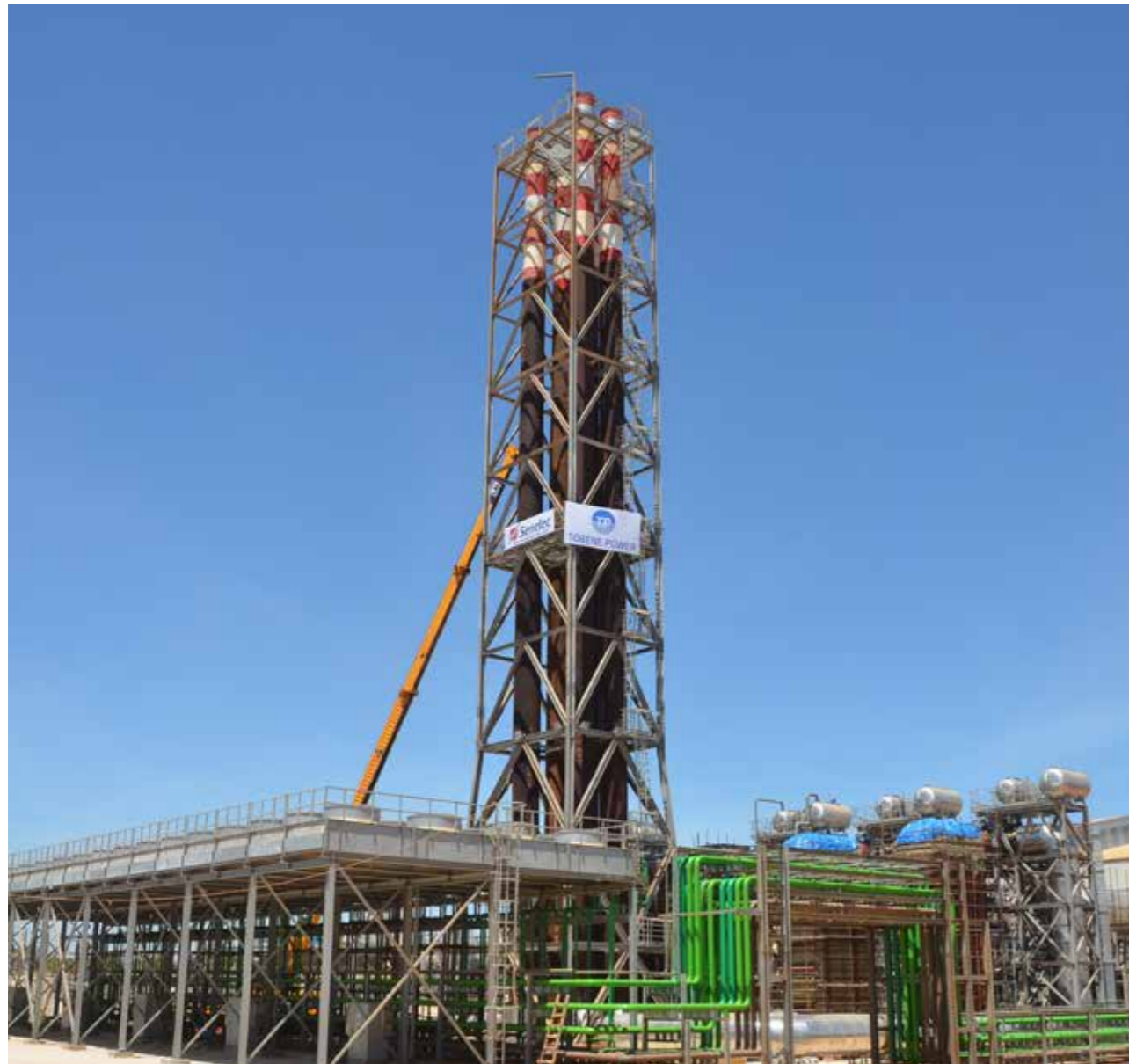
### Interruptions sur les réseaux par niveau de tension :

Niveau de Tension	Interruptions 2016		Interruptions 2017		Evolution END (%)
	Nombre	END (MWh)	Nombre	END (MWh)	
6,6 kV Dakar	3 283	2 554	2 363	1 375	-46%
30 kV Dakar	9 256	13 612	9 808	14 913	9%
6,6 kV hors Dakar	13 636	322	215	253	-21%
30 kV hors Dakar	262	13 612	14 632	14 010	3%
90 kV	593	122	771	55	-55%
225 kV	211	-	96	-	-
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>27 241</b>	<b>30 232</b>	<b>27 885</b>	<b>30 606</b>	<b>1%</b>

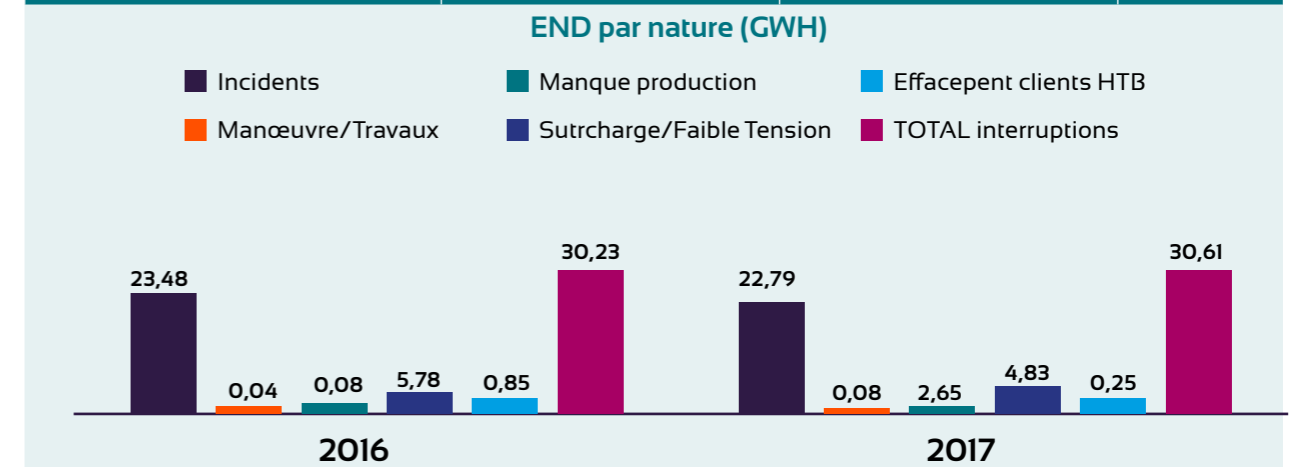
## Répartition des Interruptions par nature :

L'END totale a augmenté de 0,374 GWh par rapport à 2016 (30,23 GWh).

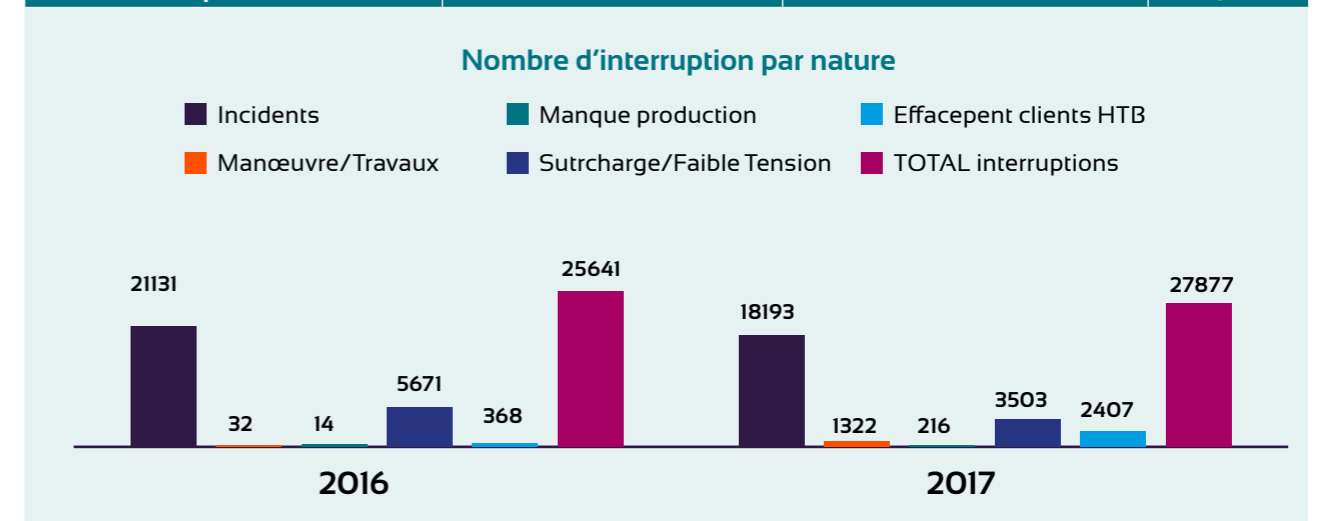
Nature	Interruption 2016 END (GWh)	Interruption 2017 END (GWh)	Evolutions (%)
Incidents	23,48	22,79	-2,96
Manque production	0,04	0,08	97,62
Effacement clients HTB	0,08	2,65	3167,90
Manœuvre/Travaux	5,78	4,83	-16,31
Surcharge/ Faible Tension	0,85	0,25	-70,08
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>30,23</b>	<b>30,61</b>	<b>1,24</b>



Nature	Interruption 2016 END (GWh)	Interruption 2017 END (GWh)	Evolutions (%)
Incidents	23,48	22,79	-2,94%
Manque production	0,04	0,08	100,00%
Effacement clients HTB	0,08	2,65	3212,50%
Manœuvre/Travaux	5,78	4,83	-16,44%
Surcharge/ Faible Tension	0,85	0,25	-70,59%
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>30,23</b>	<b>30,61</b>	<b>1,26%</b>



Nature	Interruption 2016 (Nombre)	Interruption 2017 (Nombre)	Evolutions (%)
Incidents	18 193	22 118	21,57
Manque production	1322	52	-96,07
Effacement clients HTB	216	66	-69,44
Manœuvre/Travaux	3 503	5 559	58,69
Surcharge/ Faible Tension	2407	82	-96,59
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>25 641</b>	<b>27 877</b>	<b>8,72</b>





## INCIDENTS

L'énergie non distribuée aux clients HTB, suite aux incidents sur le réseau de transport, connaît une hausse par rapport à 2016 contrairement à leur nombre.

Le détail de l'ensemble des déclenchements est donné dans le tableau ci-dessous :

Niveau de Tension	Incidents 2016		Incidents 2017		Evolution END (%)
	Nombre	END (GWh)	Nombre	END (GWh)	
90 kV	215	0,041	244	6,22	3
225 kV	93	--	18	0,89	-11
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>308</b>	<b>0,041</b>	<b>252</b>	<b>7,11</b>	<b>1</b>

## MANŒUVRES ET TRAVAUX

Le nombre d'interruptions suite à des manœuvres et travaux sur le réseau HTB a connu une hausse de 14% par rapport à 2016. Ces travaux et manœuvres ont engendré une END de 131 MWh.

Niveau de Tension	Manœuvres et Travaux 2016		Manœuvres et Travaux 2017		Evolution END (%)
	Nombre	END (MWh)	Nombre	END (MWh)	
90 kV	364	-	455	131	-
225 kV	100	-	76	-	-
<b>TOTAL Manœuvres et Travaux</b>	<b>464</b>	<b>-</b>	<b>531</b>	<b>131</b>	<b>-</b>

## DELESTAGES PAR MANQUE DE PRODUCTION

L'END par manque de production (délestage et effacement) s'élève à 2 730 MWh contre 124 MWh en 2016. Cette dégradation est la conséquence de la recrudescence des effacements effectués entre août et novembre.

Répartition des délestages à Dakar et dans les autres régions :

Niveau de Tension	Délestages et effacements 2016		Délestage et Effacements 2017		Evolution END (%)
	Nombre	END (MWh)	Nombre	END (MWh)	
6,6 kV Dakar	4	3	2	0	-87%
30 kV Dakar	14	22	25	45	102%
6,6 kV hors Dakar	14	-	-	-	-
30 kV hors Dakar	-	17	25	38	121%
90 kV	14	81	72	2 647	3157%
<b>TOTAL délestages et effacements</b>	<b>46</b>	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>2 730</b>	<b>2110%</b>

## EFFACEMENTS CLIENTS HAUTE TENSION

Pour soulager la clientèle domestique le soir, durant les périodes de déficit de production, Senelec procède à des effacements (réduction de la consommation du client) de sa clientèle haute tension, souvent entre 19 heures et 24 heures. Les effacements n'ont concerné que les ICS comme le montre le tableau ci-dessous.

ICS	Réalisation 2016	Réalisation 2017	Evolution 17/16 (%)
Nombre de fois	14	72	414%
END (MWh)	81	2 647	3157%







# ACTIVITE COMMERCIALE



## ACTIVITE COMMERCIALE

### Clientèle et Ventes d'Énergie

En 2017, Senelec compte 1 332 072 clients soit un accroissement de 11,08% (+132 917 clients). L'énergie totale facturée à l'ensemble de la clientèle est de 3 179,29 GWh en 2017. Elle a augmenté de 10,58% (304,27 GWh) par rapport à 2016.

Le chiffre d'affaires total réalisé sur ces ventes (hors subvention pour gel de tarif) est de 339,84 milliards de FCFA HTVA compte tenu de la baisse de 10% sur les tarifs en 2017.

Le prix moyen global du kWh est de 106,89 FCFA contre 117,55 FCFA en 2016 soit une baisse de 10,66 FCFA (9,07%).

### Clientèle par niveau de tension

Clients	2016	2017	Variations 2017/2016
Basse Tension	1 197 226	1 329 911	11,08%
Moyenne Tension	1 924	2 156	12,06%
Haute Tension	5	5	00,00%
<b>Total</b>	<b>1 199 155</b>	<b>1 332 072</b>	<b>11,08%</b>

### Ventes (GWh) par niveau de tension :

Ventes (GWh)	2016	2017	Variations 17/16
Basse Tension	1 840,23	2 039,01	10,80%
Moyenne Tension	852,7	959,86	12,57%
Haute Tension	182,09	155,59	-14,55%
Cession d'énergie (EDM NAWEK)	0	26,69	100,00%
<b>Total</b>	<b>2 875,02</b>	<b>3 179,29</b>	<b>10,58%</b>

### Chiffre d'affaires sur les ventes :

Ventes Hors taxes (milliards FCFA)	2016	2017	Variations 17/16
Basse Tension	224,25	223,54	-0,32%
Moyenne Tension	97,73	101,43	3,79%
Haute Tension	15,97	12,85	-19,54%
Cession d'énergie (EDM NAWEK)	0	2,01	100,00%
<b>Total</b>	<b>338,0</b>	<b>339,84</b>	<b>0,60%</b>

### Prix Moyen par niveau de Tension :

Prix moyen de l'électricité (FCFA/kWh)	2016	2017	Variation 17/16
Basse Tension	121,86	109,63	-10,04%
Moyenne Tension	114,61	105,67	-7,80%
Haute Tension	87,70	82,62	-5,79%
<b>Total</b>	<b>117,55</b>	<b>106,89</b>	<b>-9,07%</b>

(\* Les ventes d'énergie réalisées tiennent compte de la PLNF (Production livrée non facturée).



### Basse Tension (BT)

Le nombre de clients Basse Tension passe de 1 197 226 clients en 2016 à 1 329 911 clients en 2017 soit une hausse de 11,08%. L'énergie facturée à cette catégorie de la clientèle s'élève à 2 039,01 GWh contre 1 840,23 GWh en 2016 soit une hausse de 10,80%. Cette énergie BT représente 64,13 % du volume global des ventes de 2017.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes BT est de 223,54 milliards de F CFA et a reculé de 0,71 milliard de F CFA comparé à 2016.

Le prix moyen du kWh en BT est 109,63 F CFA baissant ainsi de 10,04% par rapport à 2016.

### HTA

La clientèle Moyenne Tension a consommé 959,86 GWh soit 30,19 % des ventes globales de Senelec. Ces ventes MT ont augmenté de 107,16 GWh soit 12,57% par rapport à 2016.

Le chiffre d'affaires MT s'élève à 101,43 milliards de FCFA augmentant ainsi de 3,70 milliards (+3,79%) par rapport à 2016.

Le prix moyen du kWh MT est passé de 114,61 FCFA en 2016 à 105,67 FCFA en 2017 soit une baisse de 7,80%.

## HTB

En 2017, les ventes HT s'élèvent à 155,59 GWh contre 182,09 GWh en 2016 soit une baisse de 14,55%.

Le chiffre d'affaires réalisé en HT s'élève à 12,85 milliards de FCFA, soit une baisse de 3,12 milliards par rapport à 2016 (19,54%).

Le prix moyen du kWh HT est de 82,62 F CFA soit une diminution de 5,79% comparé à 2016.

### Evolution des Ventes Haute Tension entre 2016 et 2017

VENTES HAUTE TENSION (GWh)	2016	2017	Variations 17/16
ICS	55,67	2,69	-95,17%
SOCOCIM	48,22	57,64	19,54%
OLAM	5,12	5,00	-2,34%
SDE	58,37	62,57	7,20%
SOMETA	14,71	27,69	88,24%
<b>Total</b>	<b>182,09</b>	<b>155,59</b>	<b>14,55%</b>

## Rendement

Le rendement brut de Senelec s'est amélioré de 1,19% entre 2016 et 2017, il passe de 79,9% à 81,09%.

### Rendements réalisés par différents réseaux :

Rendements	2016	2017	Ecart (%)
Rendement Brut Senelec	79,90%	81,09%	1,19%
Rendement Net Réseau Interconnecté	82,50%	81,40%	-1,10%

### Recouvrement : Répartition du CAE et des Encaissements en 2017

CENTRE DE GESTION	CAE brut (milliards F CFA)	Poids CAE brut	Encaissements (milliards FCFA)	Taux couverture CAE
TOTAL GRANDS-COMPTES	166,71	45,18%	170,47	102,26%
DAKAR 1	65,32	17,70%	64,74	99,11%
DAKAR 2	34,14	9,25%	33,49	98,10%
DRCO	52,03	14,10%	50,76	97,56%
DRN	23,46	6,36%	22,88	97,53%
DRCE	18,18	4,93%	17,76	97,69%
DRS	9,12	2,47%	8,91	97,70%
<b>Total Senelec</b>	<b>368,95</b>	<b>100,00%</b>	<b>369,02</b>	<b>100,02%</b>

Situation des créances à fin décembre 2017 Milliards CFA :

	01-janvier-17	31-décembre-17	Ecart
Total Particuliers	29,05	31,42	2,37
Total Administration	31,67	20,76	-10,91
Total Ambassades	0,497	0,499	0,002
<b>Total Senelec</b>	<b>61,21</b>	<b>52,67</b>	<b>-8,54</b>

Les créances de Senelec passent de 61,21 milliards en janvier 2017 à 52,67 en décembre 2017 soit une baisse de 8,54 milliards représentant -13,95 % en valeur relative. Cette baisse provient essentiellement des créances de l'Administration (34,45%).



## SENELEC ET SES PARTENAIRES.....

### • Akilee



AKILEE SA est une société technologique de services énergétiques, filiale de Senelec, qui développe des solutions pour les opérateurs, et notamment pour son principal actionnaire, Senelec, visant à améliorer la performance opérationnelle et à accroître la satisfaction des clients. AKILEE offre dans le même temps des solutions de maîtrise de l'énergie pour les consommateurs, particuliers et professionnels, en s'appuyant sur les technologies digitales (compteurs communicants/intelligents et IOT), l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. AKILEE a développé un système d'information analytique puissant, robuste et en perpétuel développement, qui est au cœur des solutions offertes.

AKILEE a pour principal objectif de contribuer au développement de l'accès à l'énergie par le biais de l'optimisation des consommations et à travers la fourniture des services énergétiques à forte valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie : particuliers, professionnels, opérateurs et régulateurs.

#### **Bilan d'activités et Perspectives :**

L'année 2017 a été marquée par le lancement officiel des activités d'AKILEE le 23 août, lors d'une cérémonie qui a vu plusieurs opérateurs de la sous-région y prendre part. Sur les quatre mois d'opérations, les activités ont porté sur plusieurs volets : commercial, stratégique et organisationnel.

Sur le plan commercial, AKILEE a engagé des discussions avec des clients majeurs tels que Total, Sonatel, le groupement LAS (Limak-AIBD-Summa, concessionnaire de l'aéroport international Blaise DIAGNE), MTOA, GCO, Patisen, CCBM, EXPRESSO, Banque Mondiale, etc. pour la gestion de près de 400 points de consommation, représentant une puissance cumulée de l'ordre de 10 MW. A la fin de l'année 2017, la plupart des offres pour ces clients étaient acceptées et les contrats déjà signés ou en cours de revue finale. A titre d'exemple, grâce à AKILEE, Senelec a été en mesure d'offrir à l'AIBD, vitrine du Sénégal, une solution de suivi des consommations avec des enjeux de

répartition interne et de refacturation très importants entre les différents acteurs au sein de la plateforme aéroportuaire.

Toujours sur le plan commercial, AKILEE a été sollicitée par le DG de la Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) pour faire une offre de supervision de 23 postes d'une puissance cumulée de +850 MVA, avec 59 points de comptage de l'énergie qu'ils achètent à la CEB et à PARAS Energy afin de certifier leurs factures d'achat d'énergie ; cette offre était en concurrence avec des opérateurs occidentaux de référence. La décision de la SBEE sur l'attribution du marché restait en attente au terme de l'année 2017, cependant cela a été l'occasion pour AKILEE d'appréhender de nouveaux types de besoins pour accompagner les opérateurs.



Au niveau stratégique, AKILEE a travaillé au développement de son projet de centrale virtuelle visant à concilier les intérêts des consommateurs, désireux d'autoproduire leur énergie notamment avec le solaire, avec les enjeux de Senelec en ce qui concerne la maîtrise de la demande et l'optimisation des investissements. Sur ce projet, un partenariat stratégique clef a été mis en place avec une société française de renom, et des produits spécifiques développés pour le compte d'AKILEE, pour le développement du solaire à grande échelle chez les clients particuliers et professionnels. La BPI France a émis une loi pour manifester son intérêt à financer ce grand projet d'AKILEE. Les discussions se poursuivent avec l'espoir d'une mise en œuvre en 2018. Dans le même temps des discussions stratégiques ont été entamées avec Senelec, notamment dans le Commercial et dans la Distribution, pour définir les services qu'AKILEE pourra rendre à Senelec pour une plus grande efficacité opérationnelle et une meilleure satisfaction de la clientèle. La CIE a également manifesté son intérêt pour mettre en place un partenariat avec AKILEE pour la mise en place d'une plateforme de services à destination de ses clients afin de faciliter l'adoption du prépaiement. A ce titre, le DG d'AKILEE a été reçu en novembre 2017 par le DG de CIE et son DGA du Pôle Distribution pour présenter les solutions d'AKILEE au comité de direction générale.

Au plan organisationnel, AKILEE a entamé en 2017 un chantier important de formalisation de ses activités, à travers l'élaboration d'une cartographie des processus et leur déclinaison afin d'établir les bases.

Enfin, l'année 2018 offre des perspectives de concrétisation de la vision d'AKILEE en ce qui concerne les solutions qu'elle peut apporter aux opérateurs à travers le déploiement et la gestion d'une infrastructure de comptage communicante, la mise en service de la centrale virtuelle avec des systèmes intégrés automatisés pour la production d'énergie, l'amélioration de l'expérience client.

## • PROQUELEC

PROQUELEC est une entité associative regroupant les professionnels de la filière de l'électricité, dont le Directeur Général de Senelec est le Président du Conseil d'Administration. Elle intervient dans les activités de contrôle de conformité, de diagnostic sécurité électrique, d'audit énergétique et de formation des électriciens. Depuis sa création, PROQUELEC s'est beaucoup investie entre autres dans les domaines de contrôle de conformité des installations électriques, d'édition de mémentos, de normalisation, du mode d'alimentation électrique des marchés, de la lutte contre le matériel électrique de contrefaçon.

En résumé, il a comme but principal la promotion de la qualité du matériel et des installations électriques intérieures par la vulgarisation des normes et des dispositions sécuritaires dans les locaux d'habitation, les locaux recevant du public, les établissements recevant des travailleurs.

### ACTIVITES 2017

L'année 2017 a vu Proquelec maintenir sa stratégie de demeurer un organe de veille, de conseil, de contrôle et de mise en sécurité des installations électriques.

A ce titre, en relation avec des partenaires de divers horizons, Proquelec a effectué des missions de :

- Formation, sensibilisation et conseils ;
- Contrôle de conformité des installations électriques ;
- Diagnostic sécurité électrique ;
- Assistance technique ;
- Sensibilisation sur la sécurité électrique.

L'année 2017 a été pour Proquelec, un moment de défi et de réussite en ce que des avancées historiques ont été faites avec l'avènement tant attendu du décret rendant obligatoire le contrôle avant la mise sous tension par le distributeur.

Avec Monsieur le Directeur Général de la Senelec, Mouhamadou Makhtar CISSE, les relations entre Senelec et Proquelec ont connu un nouveau tournant à travers la signature d'une convention de partenariat en janvier 2017.

Cette convention a servi de prétexte à la réalisation de missions variées notamment :

- Formation de 350 ATC (Agent Technico Commercial) sur les nouvelles dispositions de branchement
- Mission de contrôle du déploiement des compteurs intelligents « kaifa » dans toutes les délégations
- Contrôle Installation Electrique Intérieure

Dans le cadre de sa RSE, Senelec a permis à des sénégalais nécessiteux de jouir du droit d'être alimentés en énergie électrique et gratuitement grâce au Woyofal social. Des citoyens de Thiès (125), Dakar (30) et Dagana (50) ont bénéficié gratuitement d'une installation intérieure avec du matériel de qualité garantissant la sécurité des personnes et des biens et sont dotés d'un crédit de consommation de 5.000 frs par mois pendant un an.

- Assistance technique.

Proquelec a aussi accompagné son partenaire stratégique, Senelec, dans la conduite de mission en qualité d'assistant technique. Cette assistance technique a porté sur :

- le projet de raccordement de 37 500 ménages à faibles revenus ;
- le projet de sécurisation des marchés et casernes ; une doctrine, les spécifications techniques des matériels, les termes de référence, la consistance et guide des travaux ont été élaborés. Face aux nombreux accidents d'origine électrique, il était important de doter d'un cadre de référence et de préconisation pour la sécurisation des marchés et des centres commerciaux du Sénégal pour lutter efficacement contre ce fléau.

C'est ainsi que le centre commercial de Liberté 6 Extension a été réalisé comme projet pilote. Ce centre commercial dont la construction achevée depuis 2004 n'a jamais été alimenté par Senelec du fait de la non-conformité des installations électriques. Le projet a permis de raccorder 330 cantines. Grâce à l'appui de ses membres, Proquelec a pris en charge toute la fourniture et Senelec a assuré la prise en charge des travaux.

- Le projet de sécurisation des clients petite et moyenne puissances

Pour la mise en place du comité sénégalais pour la sécurité des usagers de l'électricité **COSSUEL**, Proquelec a organisé :

- un atelier sur les guides techniques devant accompagner le décret,
- un atelier sur le règlement d'intervention et bârème.

### PERSPECTIVES POUR 2018

Comme les années précédentes, notre pays est porté par une dynamique liée notamment à sa croissance démographique. Cela se traduit naturellement par un plus grand besoin en fourniture d'énergie en quantité suffisante et dans des conditions optimales de sécurité.

Proquelec fidèle à sa tradition, suit de près l'évolution et les innovations en matière de sécurité électrique.

Il convient dès lors de consolider les actions de sensibilisation, de formation, promouvoir les bonnes pratiques par des conseils suffisants, approfondis pour obtenir leur appropriation par tous les intervenants, personnels d'intervention comme décideurs.



## BILAN DU PLAN STRATEGIQUE YEESAL SENELEC 2020

Sur la base du premier rapport annuel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2016-2020 baptisé « Yeesal Senelec 2020 », le bilan est encourageant.

Le suivi de l'avancement des activités traduites en Projets et Chantiers à la fin de l'année 2017, en référence avec sa feuille de route de la mobilisation de la Phase I (2016 – 2017), fait le constat de la progression significative du taux d'exécution du budget des investissements, suivant le tableau ci-dessous :

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017
Réalisations MFCFA	31 885	29 831	39 632	86 813	116 825
<b>Taux Réalisation</b>	<b>28,3%</b>	<b>22,8%</b>	<b>20,7%</b>	<b>40,7%</b>	<b>47,24%</b>



## L'échéancier des livrables

En résumé, le tableau récapitulatif des livrables selon l'échéancier planifié en début de période, dans la durée du Yeesal Senelec 2020 est le suivant :

ECHEANCIER LIVRABLES	MW	KM LIGNE HTB	KM LIGNE HTA	KM LIGNE BT	POSTE HTB/HTA	POSTE HTA/BT	Compteur Prépayé	Compteur Intelligent	Rapport
2017	316	65	736	406	4	656	300 000	47 000	122
2018	82	360	1 644	1 781	3	719	560 000		76
2019	288	1 275	921	70	4	461			12
2020	60	108			2				16
<b>TOTAL</b>	<b>745</b>	<b>1 808</b>	<b>3 302</b>	<b>2 257</b>	<b>13</b>	<b>1 836</b>	<b>860 000</b>	<b>47 000</b>	<b>226</b>

Sa corrélation avec l'avancement financier et physique des chantiers figure au tableau suivant :

ECHEANCIER LIVRABLES	Nombre Projets	Coûts Projets	Financement acquis 2017	Budget 2017	Financement Budget acquis 2017	Moyenne de Travail planifié (T4-2017)	Moyenne de Travail cumulé (T4-2017)	Facturation cumulée (T4-2017)	Facturation sur 2017 acquis	Exécution Budget 2017 acquis
2017	383	396 698	395 302	311 419	310 751	64,87%	41,77%	314 049	243 193	78,26%
2018	808	562 562	501 387	170 997	155 470	17,11%	11,47%	114 546	104 064	66,99%
2019	86	841 035	527 943	98 895	87 260	28,46%	19,62%	52 831	52 775	53,42%
2020	80	365 947	164 715	10 082	10 082	38,33%	37,36%	80	80	0,79%
<b>TOTAL</b>	<b>1 357</b>	<b>2 166 241</b>	<b>1 589 346</b>	<b>591 392</b>	<b>563 563</b>			<b>481 506</b>	<b>400 112</b>	<b>81,42%</b>

## Les réalisations au 31/12/2017

Les réalisations échues au 31/12/2017 en livrables (les projets arrêtés ne sont pas comptés) sont récapitulées au tableau suivant :

REALISATION LIVRABLES	IMW[1]	KM LIGNE HTB	KM LIGNE HTA	KM LIGNE BT	2POSTE HTB/HTA[2]	POSTE HTA/BT	COMPTEUR PREPAYE	COMPTEUR INTELLIGENT	RAPPORT
LIVRES	137		145	224	1	186	100 000	30 000	11
RETARDES	179	65	591	182	3	470	200 000	17 000	108



## Les perspectives

Les cibles d'objectifs de mobilisation des ressources de la Phase 2 (2018 – 2019) de Consolidation du Plan stratégique Yeesal Senelec sont de trois (3) ordres :

- 2018 : Amélioration de la mise en œuvre des outils de collaboration efficace ;
- 2019 : Efficacité dans l'exploitation technique et commerciale, ainsi que dans la capacité à mobiliser dans l'urgence les ressources financières pour l'atteinte des 100 % de tous les Indicateurs ;
- 2020 : Efficacité dans l'exploitation technique et commerciale, ainsi que dans la capacité à négocier les ressources financières selon une planification optimale de la mobilisation des ressources et de leur emploi, pour l'atteinte des 100 % de tous les Indicateurs.



# RESULTAS COMPTABLES

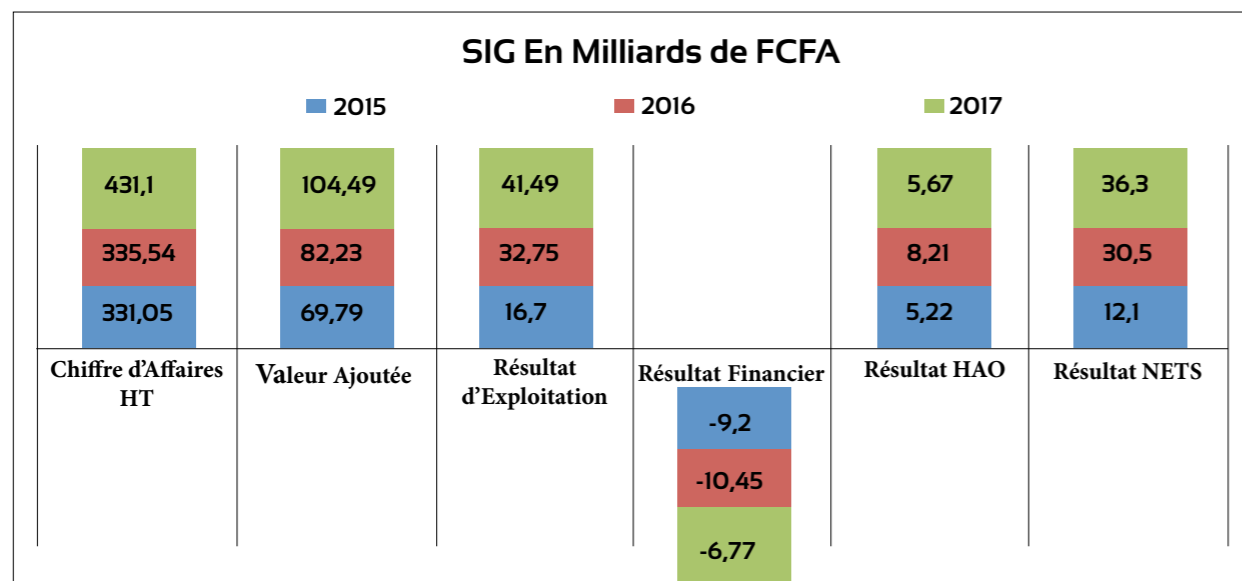


## RESULTATS COMPTABLES

L'exercice 2017 se termine par un bénéfice net de 36 376 millions de FCFA avec un résultat excédentaire de 30 506 millions de FCFA en 2016 soit une bonification du résultat de 5 870 millions de FCFA par rapport à l'exercice antérieur.

### Soldes Intermédiaires de Gestion (S.I.G)

S.I.G	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires HT	331,05	335,54	431,1
Valeur Ajoutée	69,79	82,23	104,49
Résultat d'exploitation	16,1	32,75	41,49
Résultat financier	-9,2	-10,45	-6,77
Résultat HAO	5,22	8,21	5,67
<b>Résultats nets<sup>®</sup></b>	<b>12,1</b>	<b>30,5</b>	<b>36,3</b>



### Chiffre d'affaires

En 2017, le chiffre d'affaires, constitué des ventes d'énergie des Travaux et Services Vendus et des Produits Accessoires s'élève à 431,10 milliards de FCFA contre 335,54 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 28,48 % par rapport à l'exercice précédent (95,56 milliards de FCFA).

### Valeur Ajoutée

La valeur ajoutée est de 104,49 milliards de FCFA en 2017 contre 82,23 milliards de FCFA en 2016 soit une amélioration en valeur relative de 22,26 milliards de FCFA. Une hausse de la valeur ajoutée s'explique notamment par une hausse des ventes d'énergie et de la compensation.

### Excédent Brut d'Exploitation

Contrairement à la valeur ajoutée, l'Excédent Brut d'Exploitation de 2017 s'est détériorée par rapport à son niveau de 2016. Il passe de 48,52 milliards en 2016 à 47,22 milliards en 2017, soit une baisse de 1,30 milliard de FCFA.

### Résultat d'Exploitation

Le Résultat d'Exploitation est passé de 32,75 milliards en 2016 à 41,49 milliards en 2017 soit une amélioration de 8,74 milliards de FCFA.

### Résultat Financier

Il passe de -10,45 milliards en 2016 à -6,77 milliards en 2017, soit une variation en valeurs de 3,68 milliards de FCFA (-35,21%).

### Résultat net

Les soldes intermédiaires ci-dessus ont conduit à un résultat net bénéficiaire de 36 376,29 millions FCFA en fin 2017 avec aussi un résultat excédentaire de 30 506,84 millions de FCFA au 31 décembre 2016.

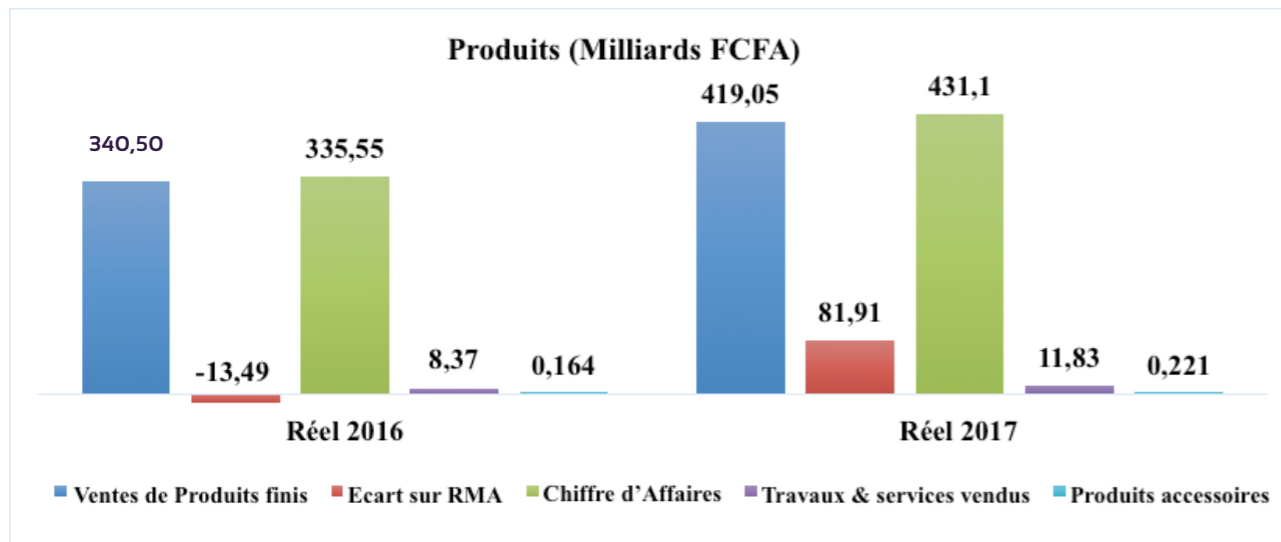
## Compte de Résultat

### a. Produits

### Ventes d'énergie

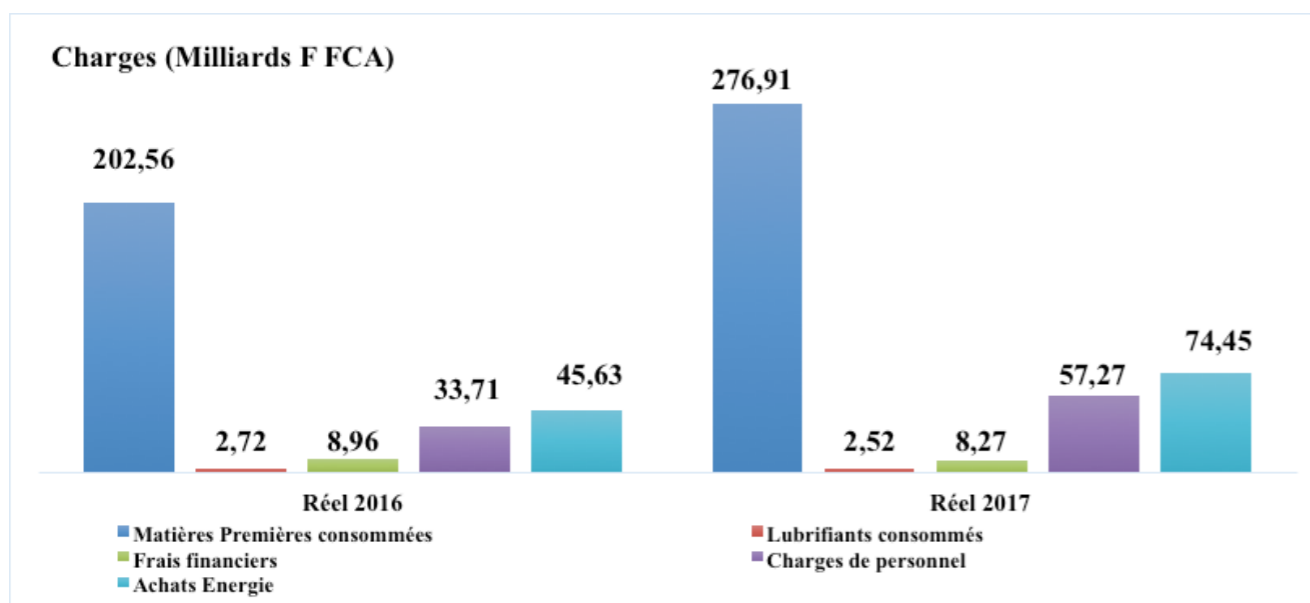
Le chiffre d'affaires des ventes, composé des ventes de produits fabriqués et de la compensation pour le gel de tarif, s'élève à 419,05 milliards de FCFA en 2017 contre 340,50 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 78,55 milliards de FCFA (23,07%). Les travaux et services vendus ont atteint 11,83 milliards de FCFA soit une hausse (41,34 %) sur les réalisations de 2016. Les Produits Accessoires ont connu une augmentation de 34,76% en passant de 0,164 milliard de FCFA en 2016 à 0,221 milliard de FCFA en 2017.

Produits (Milliards FCFA)	Réel 2016	Réel 2017	Ecart 2017/2016	
			Valeur	%
Ventes de Produits finis	340,50	337,141	10,121	3,09
Ecart sur RMA	-13,49	81,91	95,4	-707,19
Chiffre d'Affaires	327,01	419,01	78,55	23,07
Travaux & services vendus	8,37	11,83	3,46	41,34
Produits accessoires	0,164	0,221	0,057	34,76
<b>TOTAL</b>	<b>335,55</b>	<b>431,097</b>	<b>95,55</b>	<b>28,47</b>



## b. Charges

Charges courantes (Milliards FCFA)	Réel 2016	Réel 2017	Ecart 2017/2016	
			Valeur	%
Matières premières consommées	202,56	276,91	74,35	36,71%
Lubrifiants consommés	2,72	2,52	-0,2	-7,35%
Frais financiers	8,96	8,27	-0,69	-7,70%
Charges de personnel	33,71	57,27	23,56	69,89%
Achats d'énergie	45,63	74,45	28,82	63,16%
<b>TOTAL</b>	<b>293,58</b>	<b>419,42</b>	<b>125,84</b>	<b>42,86%</b>



## Matières premières et Autres approvisionnements

Les consommations de matières premières et autres approvisionnements : Elles s'élevaient à 276,91 milliards de FCFA en 2017 contre 202,56 milliards de FCFA en 2016 soit une hausse de 36,71% (74,35 milliards de FCFA).

**Les achats de matières premières stockées :** Ils ont atteint en 2017 un montant de 125,00 milliards de FCFA contre 100,90 milliards de FCFA en 2016 soit une hausse de 23,89 % (24,1 milliards de FCFA).

**Les achats d'énergie :** Ils s'élevaient à 74,45 milliards de FCFA en 2017 contre 45,63 milliards de FCFA en 2016 soit une hausse de 28,82% (63,16 milliards de FCFA).

**Les consommations des lubrifiants :** Elles se chiffrent à 2,52 milliards de FCFA contre 2,72 milliards de FCFA en 2016 soit une baisse de 0,2 milliard de FCFA (7,35%).

**Transports :** Les frais de transport réalisés en 2017 ont diminué de 23,56 millions de FCFA (1,48%) du fait principalement des voyages et déplacements du personnel à l'étranger. Les réalisations ont atteint 1,57 milliard de FCFA.

**Services Extérieurs :** Les Services Extérieurs consommés en 2017 ont augmenté de 6,01 milliards de FCFA par rapport à l'exercice précédent : 33,11 milliards de FCFA contre 27,10 milliards de FCFA en 2016 soit une augmentation de 22,19% en valeur relative.

Cet écart est imputable principalement aux postes suivants :

• Prestations travaux centrales	+2 325 millions ;
• Location Matériel et Outillage	+1 499,278 millions ;
• Maintenance et réparation matériel info	-147,562 millions ;
• Redevance pour logiciel	+601 millions ;
• Commissions sur autres emprunts	+456 millions ;
• Travaux et services extérieurs	+242 millions ;

## Impôts et Taxes

Les impôts et taxes ont diminué de 16,14 milliards de FCFA en valeur absolue par rapport à 2016 (69,19%), passant de 23,32 milliards de FCFA à 7,19 milliards de FCFA. Cet écart est imputable, essentiellement aux impôts et taxes sur l'exercice antérieur ( 18,903 milliards).

## Autres Charges

Les autres charges enregistrées en 2017 ont baissé de 17,182 milliards par rapport à 2016 soit (-46,21%) en valeur relative.

Cette baisse s'explique principalement par la variation des postes suivants :

• Dotations aux provisions et dépréciations de Stock	-11 287,45 millions ;
• Dotations aux provisions et dépréciations de Créances	-1 634,53 millions.
• Dotations aux provisions autres comptes	-3 520 millions ;



## Charges de Personnel

Les charges de personnel comptabilisées en 2017 (57,27 milliards de FCFA) sont supérieures à celles de 2016 (33,71 milliards de F CFA) de 23,56 milliards de FCFA soit 69,89 % en valeur relative. Cette augmentation est imputable à l'externalisation de l'assurance retraite des agents d'un montant de 11,088 milliards FCFA

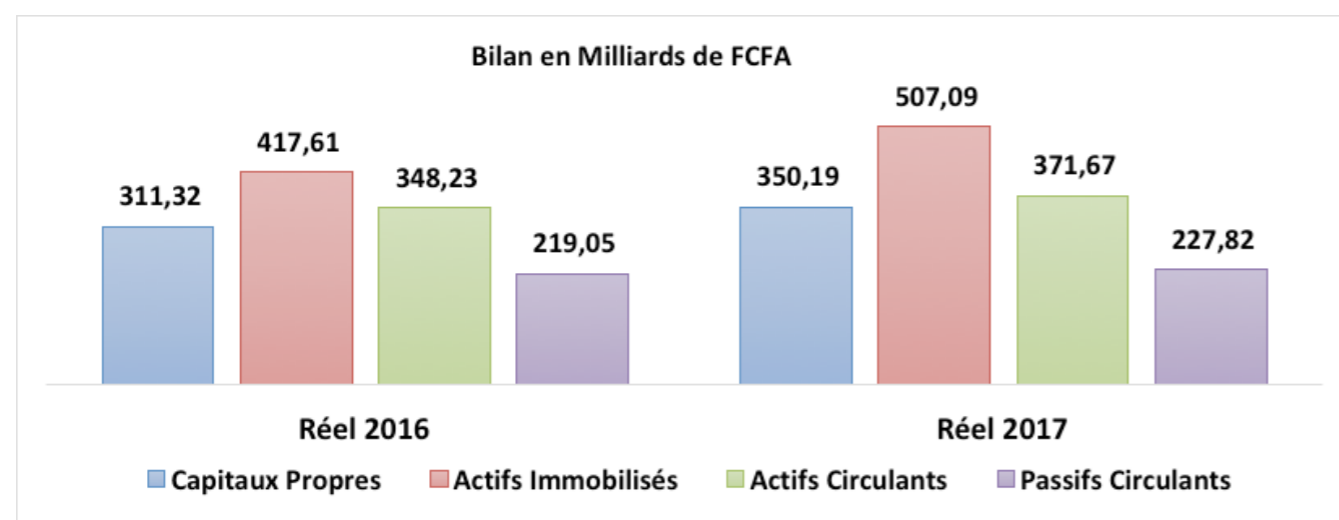
## Charges financières

Les charges financières réalisées en 2017 s'élèvent à 9,034 milliards de FCFA contre 10,559 milliards de FCFA en 2016, soit une baisse de 1,525 milliard de F CFA (14,44 % en valeur relative).

## Bilan

Au 31 décembre 2017, Senelec affiche un total bilan de 905,47 milliards de FCFA, soit une augmentation de 97,94 milliards de F CFA (12,13%) par rapport à 2016 (807,53 milliards de F CFA).

	Réel 2016	Réel 2017	Ecart 2017/2016	
			Valeur	%
Capitaux Propres	311,32	350,19	38,87	12,49%
Actifs Immobilisés	417,61	507,09	89,48	21,43%
Actifs Circulants	348,23	371,67	23,44	6,73%
Passifs Circulants	219,05	227,82	8,77	4,00%



## L'ACTIF

### L'actif immobilisé

Il passe de 417,61 milliards de F CFA en 2016 à 507,09 milliards de F CFA en 2017 soit une hausse de 89,48 milliards de FCFA en valeur brute (21,43 % en valeur relative). Cette variation s'explique principalement par la hausse des immobilisations corporelles de 38,35 milliards de F CFA (11,09%), et des immobilisations financières de 3,60 milliards de FCFA (5,75%).

### L'actif circulant hors trésorerie

Il a augmenté de 23,44 milliards de F CFA soit (6,73%). Cette variation positive s'explique principalement par la hausse des créances et emplois assimilés qui passent de 335,48 milliards en 2016 à 358,29 milliards en 2017 avec une hausse des stocks de matières premières et autres approvisionnements qui passent de 12,75 milliards en 2016 à 13,38 milliards en 2017. Les créances nettes sur les clients se chiffrent à 123,55 milliards de F CFA en 2017 contre 115,93 milliards de F CFA en 2016 soit une hausse de 7,62 milliards de FCFA.

Les autres créances affichent un solde net de 230,55 milliards de FCFA contre 219,53 milliards de FCFA en 2016 correspondant à une hausse de 11,02 milliards de FCFA (5,02%).

### La Trésorerie-Actif

Elle est de 18,15 milliards de FCFA réalisés en 2017 contre 28,65 milliards de FCFA en 2016 soit une baisse de 10,5 milliards de FCFA (-36,65%). Elle est essentiellement composée des valeurs à l'encaissement et des disponibilités dans les comptes banques, les comptes spéciaux (domiciliations des créances et des comptes séquestres) relatifs à l'emprunt obligataire.

## LE PASSIF

### Le Capital

Le capital social de Senelec est de 175,24 milliards de francs au 31 décembre 2017.

### Les ressources stables :

Elles passent de 571,24 milliards en 2016 à 659,29 milliards en 2017 soit une hausse de 88,05 milliards de FCFA (+15,41%).

### Le Passif circulant

Il a augmenté de 8,77 milliards de FCFA (+4,01%) par rapport à 2016. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des dettes des fournisseurs d'exploitation de 73,62 milliards de F CFA accompagnée par une hausse du poste dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O de 19,06 milliards de FCFA. Les dettes fiscales ont baissé de 256,40 millions et les dettes sociales ont augmenté de 3,07 milliards de FCFA.

### Le Passif de trésorerie

Il est passé de 17,24 milliards de F CFA en 2016 à 10,39 milliards de FCFA en 2017, soit une baisse de 6,85 milliards de F CFA (-39,75%).





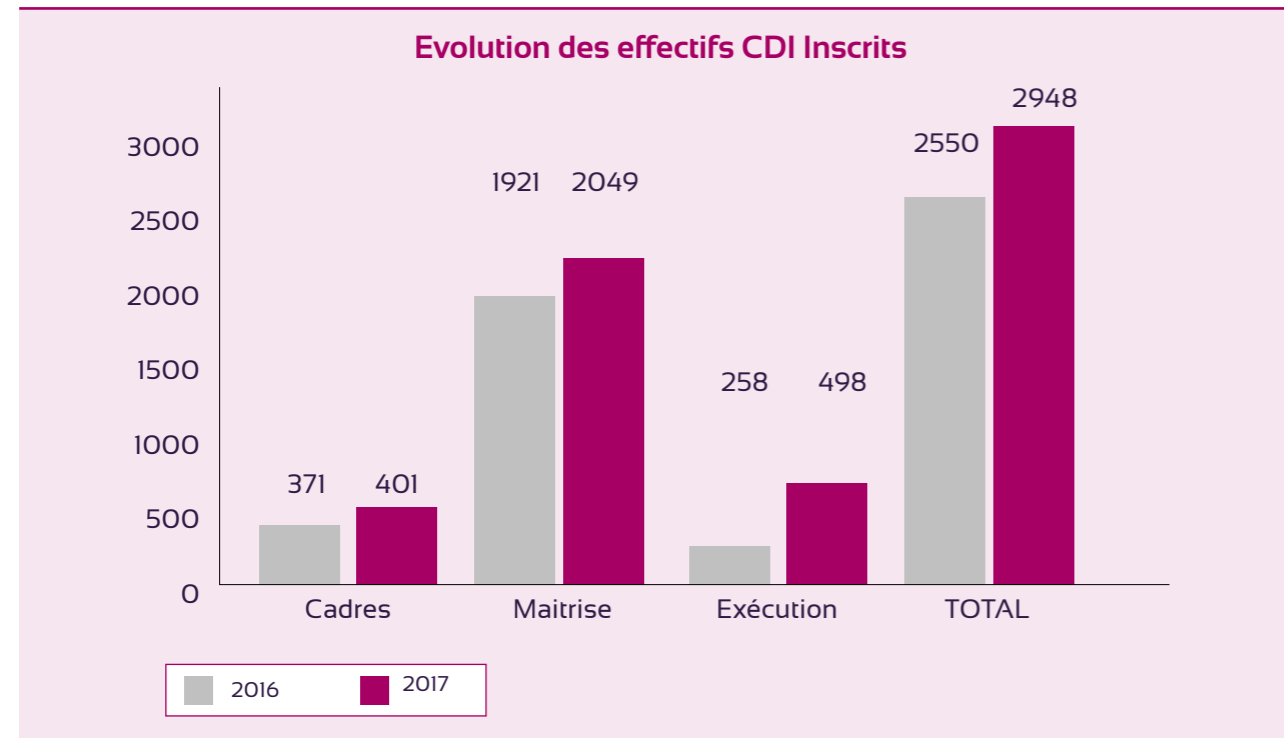
# BILAN SOCIAL



## BILAN SOCIAL

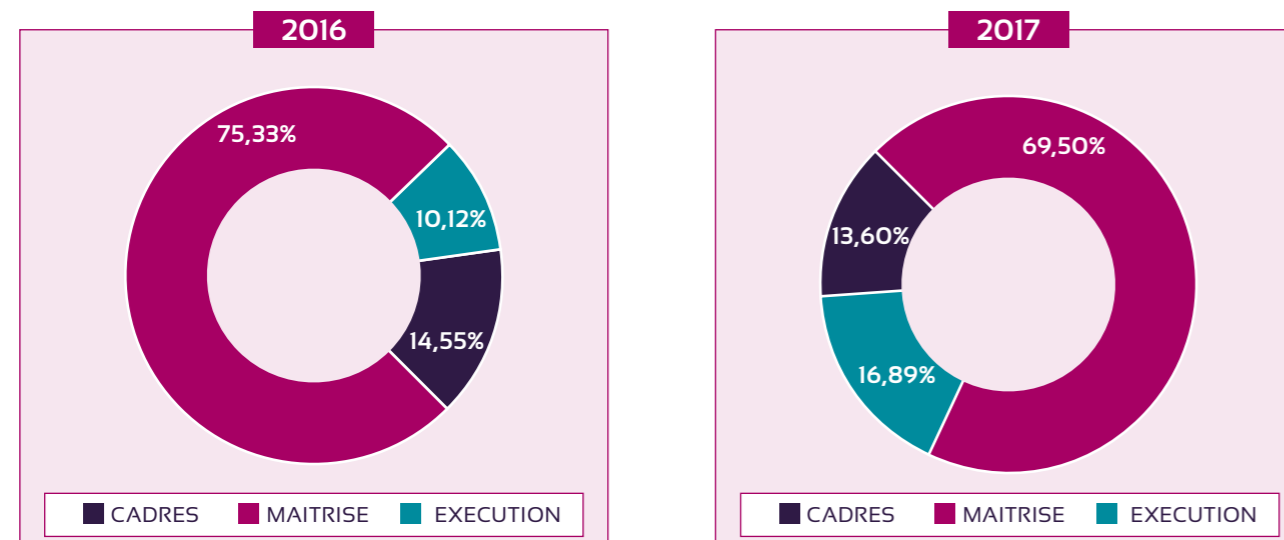
### Effectifs :

Le personnel permanent de Senelec au 31 Décembre 2017 est de 2 948 agents (dont 2 921 agents actifs), soit une hausse de 15,61% par rapport à 2016 (2 550 agents).



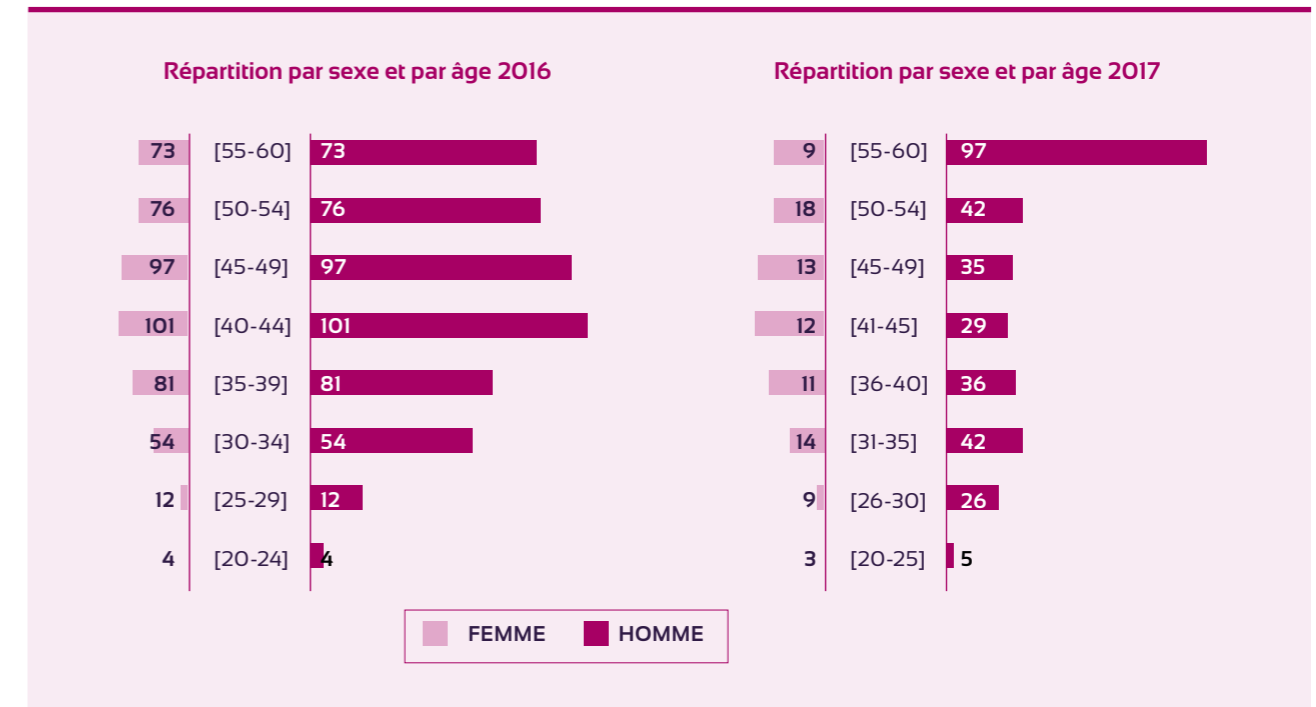
### Répartition du personnel par collège :

A fin 2017, Senelec compte 401 cadres, 2 049 agents de maîtrise et 498 agents d'exécution. Ce personnel connaît une évolution de 15,61%.



### Répartition du personnel par sexe et par âge :

Le personnel de Senelec est composé de 2 341 hommes et 607 femmes. L'effectif âgé de 46 à 60 ans représente 45,56 % en 2017 contre 55,37% en 2016. La moyenne d'âge est de 44 ans. Le personnel âgé au plus 45 ans augmente de 467 agents ; il passe de 1138 agents en 2016 à 1605 agents en 2017.



### Mouvements du personnel

Durant l'année 2017, 502 agents ont été recrutés soit :

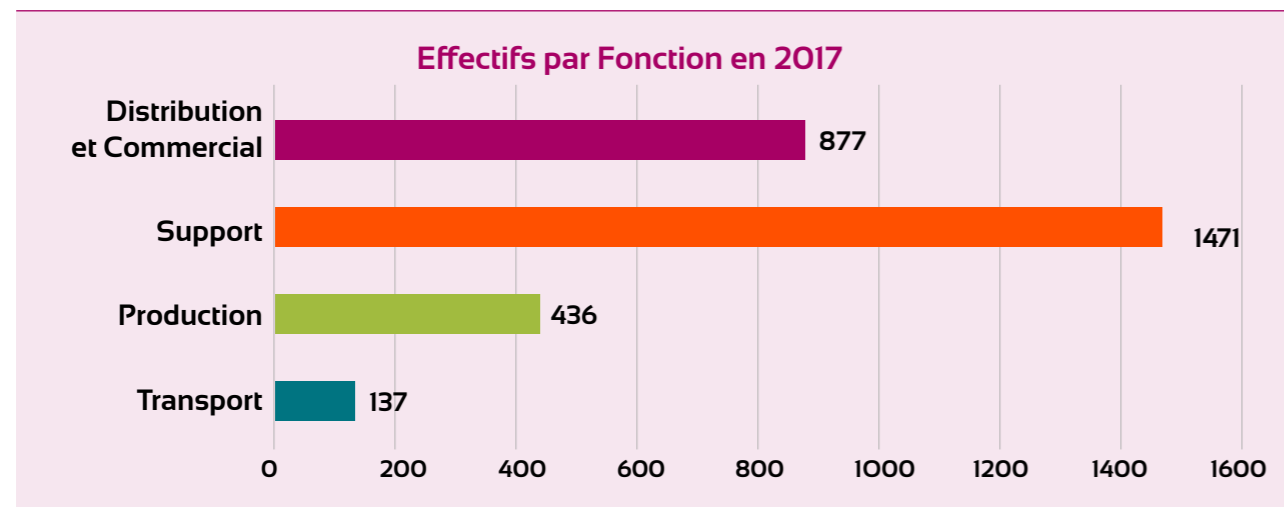
- 26 cadres,
- 190 agents de maîtrise et
- 286 agents d'exécution.

Les déperditions sont au nombre de 107 agents dont 85 départs à la retraite

## EFFECTIFS PAR FONCTION

En 2017, l'effectif a progressé de 398 agents par rapport à l'année 2016. Le tableau suivant donne la répartition par fonction.

Fonctions	2017	Parts 2017
Transport	137	4,7%
Production	436	14,9%
Support	1471	50,4%
Distribution et Commercial	877	30%
<b>SENELEC T</b>	<b>2 921</b>	<b>100%</b>



### Formation et encadrement

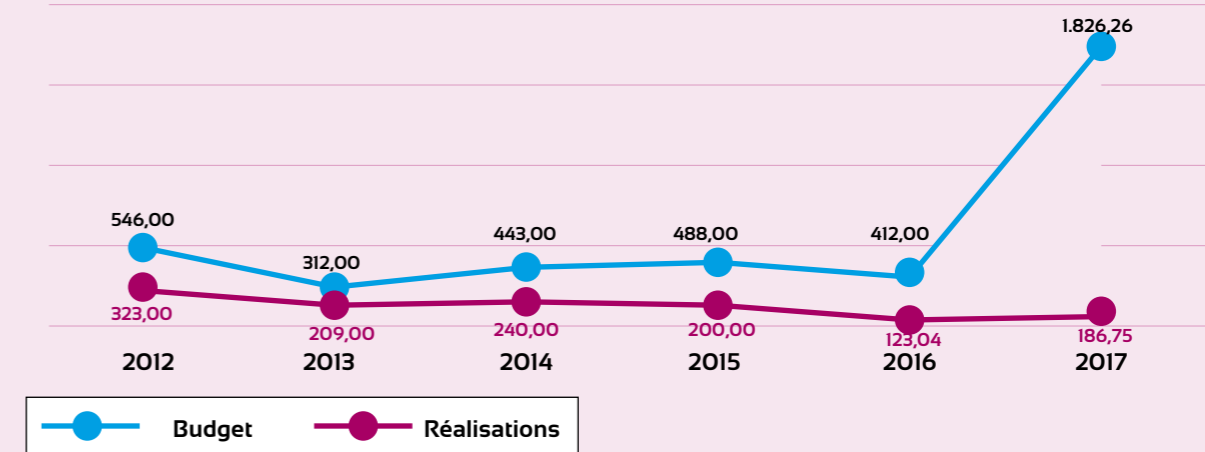
Durant l'année 2017, 2 076 formations tous collèges confondus ont été dispensées ; soit une baisse de 68 par rapport à 2016 (2 144 formations). Le tableau ci-dessous donne la répartition des formations au Sénégal et à l'étranger.

### Etat de la Formation

ANNEES	SENEGAL CFPP	SENEGAL Hors CFPP	ETRANGER	TOTAL
2016	1569	481	26	2076
2017	1174	1315	30	2519

Le coût de la formation est de 186,75 millions FCFA, soit un taux d'exécution de 10,22% par rapport au budget, contre 28,86% en 2016.

### Evolution des coûts de la Formation





## Conditions de travail d'hygiène et de sécurité

### Accidents de travail :

		Nature de l'accident		
		Accident de travail	Accident de trajet	TOTAL
Année 2017	Avec arrêt de travail	26		26
	Sans arrêt de travail		9	9
	Décès	0	0	0
	Total victimes	26	9	35
	Nombre de journées perdues	3365	47	3412
Année 2016	Avec arrêt de travail	11	01	12
	Sans arrêt de travail	03	-	
	Décès	00	-	
	Total victimes	14	01	15
	Nombre de journées perdues	720	-	720

### Consultations médicales :

CENTRES DE SANTE	AGENTS	ÉPOUSES	ENFANTS	AUTRES	TOTAL
VINCENS	1455	237	613	322	2627
BEL-AIR	667	111	123	105	1006
SPG/THIAROYE	672	200	285	154	1311
CAP DES BICHES	1007	418	1085	457	2967
RUFISQUE	675	494	763	273	2205
HANN	1319	75	104	149	1647
DISPATCHING MBAO	334	64	82	170	650
REGIONS	2557	896	1508	33	4994
<b>TOTAL</b>	<b>8686</b>	<b>2495</b>	<b>4563</b>	<b>1663</b>	<b>17408</b>



NSIC





## Nouveau Système d'Information Clientèle



### ■ Contexte et objectif

Dans sa nouvelle stratégie, Senelec a introduit une approche commerciale articulée autour d'une meilleure évaluation des attentes de la clientèle et d'une offre de service innovante, adaptée aux besoins spécifiques de chacun.

C'est ainsi que la généralisation du Woyofal pour le grand public et les compteurs intelligents pour les clients industriels ont été mis en œuvre.

En outre, Senelec a diversifié ses solutions de paiement de facture avec l'externalisation à des partenaires privés des encaissements et le paiement à travers les bornes interactives.

Le projet NSIC est une réponse technologique et commerciale intégrant tous ces produits dans une même plateforme afin d'offrir à la clientèle un service fiable et moderne, à la hauteur de ses attentes.

En outre, il permettra de moderniser les infrastructures informatiques et de télécommunications, respecter les exigences réglementaires, juridiques et sociales, répondre aux demandes et aux besoins des parties prenantes et améliorer les processus.

Le présent rapport a pour objectif de présenter les composantes du projet, les travaux effectués au 31 décembre 2017, les choix qui ont été opérés et les perspectives.

### ■ Composantes du projet

Le projet NSIC, financé par la Banque Mondiale, a été attribué au groupement SIDI s.p.a / Sesam Informatics à l'issue d'un appel d'offres international pour une solution clé en main en 18 mois.

Le projet est articulé sur SAP IS-U (Industrie Solutions for Utilities) qui permet de modéliser les données techniques et commerciales et répondre aux exigences pour la gestion des tarifs, la relève, la facturation, la relance/recouvrement, les paiements, la comptabilité et les finances.

En outre, il comprend les modules SAP suivants :

- SAP CRM pour la gestion de la politique commerciale et marketing ;
- SAP SD pour la gestion des ventes et des facturations de services ;
- SAP PM pour la gestion des interventions ;
- SAP MM pour la gestion des équipements et du stock de cartes à gratter ;
- SAP SYCLO pour les applications mobiles ;
- SAP BPEM pour la gestion centralisée des erreurs ;
- SAP PO et SAP PI pour la gestion des interfaces avec les autres applications.

Le projet comprend aussi la Gestion des files d'attente, l'Agence en ligne et la Géolocalisation.

La solution sera implémentée avec une infrastructure systèmes et réseaux dédiée sur le site principal (Vincens) et le site de reprise d'activités (Mbao).

### ■ Travaux effectués

Les phases de lancement et de conception sont achevées.

#### ❖ Lancement

Cette phase démarrée le 10 avril 2017 au cours d'une cérémonie publique, s'est achevée le 20 juin 2017 avec la réunion de Kick-Off après l'élaboration du plan d'assurance qualité, la constitution des équipes de projet et la constitution des lots de travail pour les différents processus fonctionnels et techniques.

#### ❖ Conception

Cette phase, démarrée le 20 juin 2017, s'est achevée le 22 décembre 2017 après l'élaboration des documents de spécifications fonctionnelles et techniques suivants :

#### Stratégie de conduite du changement

Ce document couvre la communication interne, la communication externe et la conduite du changement et permet de faciliter la transition, d'accompagner le changement et de garantir la réussite du projet et son acceptation par les différentes parties prenantes internes et externes.

En effet, il répertorie et planifie les formations nécessaires et les communications avec pour chacune ces cibles internes ou externes et les canaux à utiliser.

Dans ce cadre, 13 agents ont suivi une formation en imprégnation SAP, 10 sur les infrastructures serveurs et 4 sur les infrastructures réseaux.

#### Dossier d'architecture technique

Ce document couvre les infrastructures informatiques et de télécom munitions avec les serveurs, les réseaux, les bases de données et SAP BC qui permet aux clients SAP de communiquer entre eux via des services intégrés XML/Web.

Il décrit le plan d'intégration, le dimensionnement, la documentation d'installation, la gestion des environnements, la stratégie de sauvegarde et d'archivage, la procédure de reprise et le mode dégradé et la définition de la sécurité.

#### Dossier de conception générale

Ce document recense l'ensemble des spécifications fonctionnelles générales qui décrivent les différentes procédures d'un même processus métier et les exigences qui en découlent.

## CONTRAT DE PERFORMANCE ETAT DU SENEGAL/ SENELEC Bilan 2017

A l'issue de cet audit du Contrat de performance pour l'exercice 2017, certains faits marquants ont été observés dans le secteur. Ces faits marquants sont repris ci-dessous :

- entrée en vigueur de la loi sur le vol d'électricité ;
- augmentation du cours du baril de pétrole WTI ;
- diminution des tarifs de 10% mise en application à partir de 2017 ;
- gel des tarifs à la hausse ;
- coupure d'électricité généralisée (black-out) rapidement résolue ;
- incident important sur le réseau HTB ;
- règlement de l'engagement de l'Etat pris en matière d'éclairage public ;
- nouvelle identité visuelle pour Senelec.

Au cours de l'exercice 2017, la trésorerie de Senelec a été fortement impactée. Tout d'abord, l'Etat a décidé d'un gel des tarifs à la hausse : un mécanisme de compensation reste donc d'application. De plus, depuis le début de l'année 2017, l'Auditeur observe un ralentissement du cycle de paiement de l'Etat pour les consommations de l'Administration centrale. Afin de pallier ce ralentissement, la solution mise en place a été celle du rachat de ces créances (8,5 milliards de F CFA) par une banque (Ecobank). Cette solution ne représente toutefois pas une solution viable à long-terme.

Pour ce qui concerne les collectivités locales, un avenant à la convention de dettes croisées pour apurer les arriérés a été mis en place, dont ceux liés à l'éclairage public. Pour l'exercice 2017, l'Etat a décidé de prendre en charge l'éclairage public via la mise en place d'une subvention provisionnée à concurrence de 10 milliards de F CFA (montant estimatif). Le dernier jour de l'année 2017, l'Etat a réglé les consommations liées à l'éclairage public pour la période allant du 1er mars au 31 décembre 2017 pour un montant de 8.866.829.116 F CFA.

Pour ce qui concerne les EPAF, une solution avait été trouvée, consistant en des lignes budgétaires dédiées dans leur budget respectif pour garantir la solvabilité et le règlement de leurs factures. Toutefois, ces lignes budgétaires ne sont pas encore utilisées à bon escient par l'ensemble des EPAF. Malgré des campagnes de recouvrement, Senelec pousse les clients dont les factures ne sont pas payées régulièrement, vers les compteurs prépayés.

De manière générale, les plans stratégiques, d'investissements et de financement n'ont pas été adoptés par Senelec à l'entrée en vigueur du présent Contrat de performance. La mise en œuvre des plans manquants s'avère urgente et critique pour la suite du Contrat ; ces documents structurant les orientations stratégiques du Contrat ainsi que les performances attendues. La traduction opérationnelle de ces plans stratégiques ainsi que leur suivi doivent également être assurés de manière plus rigoureuse, transparente et récurrente.

En termes de ressources humaines, le nombre de personnes embauchées au cours de l'année s'élevait à 505 personnes, pour 300 recrutements prévus dans le budget 2017. Il est important que Senelec monitore attentivement ce résultat, ainsi que l'augmentation de la masse salariale, afin de ne pas tomber dans l'excès inverse d'un « surplus » d'embauches et cela d'autant plus que le plan stratégique de déploiement de la ressource humaine n'est toujours pas disponible.

En matière de production, l'Auditeur observe une amélioration de la disponibilité du parc malgré les incidents et avaries majeurs qui cause cependant une détérioration de la consommation spécifique. En matière commerciale, une augmentation du nombre de clients domestiques supplémentaires tant en zone urbaine que rurale est observée.

Pour ce qui concerne les indicateurs de performance, les résultats suivants ont été déplorés :

- La forte diminution du rendement global entre le premier (84,43%) et le quatrième trimestre (75,92%), pour atteindre un résultat annuel de 80,96% sur l'exercice 2017 ;
- Le délai moyen d'attente client se situe à hauteur de 03h41 à l'issue de l'exercice 2017 et reste bien en-deçà tant de l'objectif annuel de 8h que du résultat de 2016 (8h22) ;
- La déclaration de l'entière des dettes fiscales et paiement régulier selon l'échéancier prévu ;
- Le résultat annuel 2017 (85,79%) dépasse l'objectif annuel de 82,5%, bien qu'une forte dégradation du taux de disponibilité des groupes de production ait été observée entre le T3 (83,11%) et le T4 2017 (78,66%) traduisant l'impact des problèmes majeurs rencontrés sur certains groupes de production au T3 et toujours à l'arrêt au T4 ;
- La forte dégradation de l'énergie non-distribuée, 27,80 GWh cumulés à l'issue de l'exercice 2017 pour un objectif annuel de 23 GWh ;
- La détérioration de la productivité du personnel passant de 41% en 2016 à 46,57% à l'issue de l'exercice 2017, mais qui reste toutefois en-dessous de l'objectif fixé à 51% ;
- La contre-performance du ratio créances clients global (165 jours) qui est nettement au-delà de l'objectif 2017 (102 jours).

L'exercice d'audit 2017 du Contrat de performance a permis d'évaluer les engagements de l'état et ceux de Senelec :



## Engagements de l'Etat du Sénégal

Titre II	Engagements de l'Etat
4	Fixation des tarifs
5	Equilibre financier de Senelec
6	Païement des consommations de l'Administration centrale
7	Païement des consommations des collectivités publiques décentralisées, des institutions universitaires et des établissements publics
8	Compensation des contraintes imposées par l'Etat
9	Assistance pour le financement des investissements
10	Assistance dans les procédures de passation de marchés
11	Servitudes
12	Accompagnement de Senelec dans l'exercice de ses droits en matière de restitution auprès des administrations des douanes et des impôts
13	Implication de l'Etat dans les actions d'efficacité énergétique

## Engagements de Senelec

Titre III	Engagements de Senelec
14	Objectifs de performance
15	Droits et taxes à l'importation et dettes fiscales
16	Recouvrement des consommations des collectivités publiques décentralisées, des institutions universitaires et des établissements publics
17	Gestion financière
18	Ratios de gestion
19	Plans stratégiques, d'investissements et de financement
20	Lutte contre le vol d'électricité
21	Efficacité énergétique
22	Ouvrages de production
22.1	Investissements
22.2	Exploitation
22.3	Maintenance
23	Ouvrages de transport d'énergie
23.1	Investissements
23.2	Exploitation
23.3	Maintenance
24	Ouvrages de distribution
24.1	Investissements
24.2	Exploitation
24.3	Maintenance
25	Gestion des ressources humaines
26	Système d'information
32	Indicateurs de suivi

## Indicateurs d'exploitation

2016	2017
La poursuite de l'amélioration du coût variable unitaire de production s'élevant à 45,33 FCFA/kWh contre l'objectif de 61,63 FCFA/kWh, principalement due à la baisse des prix pétroliers.	Détérioration du coût variable unitaire de production de 19,85% passant à 54,33 F CFA/kWh (vs. 45,33 F CFA/kWh en 2016) résultant d'un effet conjoint de la hausse des prix pétroliers d'une part et de celle du recours à des unités de production plus énergivores d'autre part
La réduction de la consommation spécifique (RI+RNI) de 227,55 g/kWh en 2015 à 221,69 g/kWh en 2016 ce qui est en-deçà de l'objectif de 220 g/kWh.	Du fait des incidents et avaries majeurs rencontrés lors de l'exercice précédemment explicités, détérioration de la consommation spécifique (RI+RNI) (0,94%) passant de 221,69 g éq. FO/kWh en 2016 à 223,77 g éq. FO/kWh à l'issue de l'exercice 2017
L'amélioration de la qualité du service en cas de panne grâce à la réduction du temps moyen de dépannage de 2 heures comparé à 2015 (9h59 vs. 7h35) mais une non-atteinte de l'objectif de 6 heures.	Le renforcement des équipes de dépannage (30 personnes supplémentaires pour le dépannage entre le 01/07/2017 et le 31/10/2017), du personnel d'encodage des bons, du call-center et du traitement des bons
L'amélioration du taux de rendement global comparé à 2015 (79,9% en 2016 vs. 79,7% en 2015), mais reste en-deçà de l'objectif de 81,5%.	Pour ce qui concerne l'évolution par rapport à l'exercice 2016, le rendement global (intégrant la PLNF) est en amélioration, s'élevant à 81,09% à l'issue de l'exercice 2017 par rapport à 79,85% pour l'exercice 2016. Toutefois, les résultats annuels restent légèrement en dessous de l'objectif des 82%, comme défini dans le Contrat de performance.
La nette amélioration de l'énergie non distribuée au cours de l'exercice pour atteindre 29,6 GWh contre 34,1 GWh l'exercice précédent. Cependant, ce résultat est supérieur à l'objectif fixé de 25 GWh.	L'énergie non distribuée totale pour l'ensemble de l'exercice 2017 s'élève donc à 27,80 GWh. Nonobstant cette information, l'END cumulée corrigée ou non à la fin de l'exercice 2017 est largement au-deçà de l'objectif annuel (23 GWh) tel que pressenti à la fin du troisième trimestre 2017 où l'on enregistrait déjà 20,73 GWh d'END.
La détérioration de la disponibilité des groupes du (RI+RNI) de Senelec avec 83,35% en 2016 ce qui est en-dessous de l'objectif de 84%	Le taux de disponibilité des groupes (RI+RNI) de Senelec s'élève à 85,79% à fin décembre 2017 ce qui est largement au-delà de l'objectif annuel visé. En comparaison avec les années précédentes, le résultat obtenu pour l'exercice 2017 traduit une amélioration du taux de disponibilité des groupes de production de Senelec, à hauteur de 2,45% par rapport à l'exercice 2016.

## Indicateurs commerciaux

2016	2017
L'augmentation importante du nombre de clients supplémentaires tant en milieu urbain que rural.	Augmentation du nombre de clients domestiques supplémentaires tant en zone urbaine (+ 65.170 au total sur l'année 2017) qu'en zone rurale (+19.772 au total sur l'année 2017) atteignant ainsi les objectifs annuels fixés (63.315 en zone urbaine et 19.616 en zone rurale).
Les gains relatifs au programme de lutte contre les pertes non techniques (2,612 milliards de F CFA) nettement plus importants que l'objectif (1,549 milliards de F CFA) laissant présager un potentiel encore important.	A l'issue de l'exercice 2017, les retombées et gains engendrés par ce plan de lutte contre les pertes non techniques sont importantes. De manière cumulée, ce plan a déjà permis de réaliser plus de 5 milliards de F CFA de gains depuis 2013.
L'absence de reporting correct et respectant les prescrits du Contrat de performance en ce qui concerne les délais de réponse et de traitement	Au cours de l'exercice 2017, l'Auditeur note les efforts réalisés par Senelec pour fournir l'ensemble des données requises au plus tard 15 jours suivant le mois concerné. La transmission de cette maquette a été facilitée grâce à la mise en place de la plateforme d'échange au cours du T4 2017.

## Indicateurs relatifs aux ressources humaines

2016	2017
L'atteinte de l'objectif en matière de recrutement de personnel (155 Agents sur 150 prévus au Contrat).	En termes de recrutement, il est important de noter que Senelec travaille depuis le troisième trimestre 2017 « hors budget » dans le sens où 300 recrutements (200 régularisations et 100 embauches externes) avaient été prévus dans le budget 2017 de Senelec.
L'atteinte de l'objectif en ce qui concerne la productivité du personnel (41% vs. objectif de 53%).	La détérioration de la productivité du personnel passant de 41% en 2016 à 46,57% à l'issue de l'exercice 2017, mais qui reste toutefois en-dessous de l'objectif fixé à 51% ;

## Indicateurs qualitatifs

2016	2017
La réalisation de l'audit organisationnel de la Senelec par PMC et la transformation des recommandations en objectifs spécifiques	L'organisation et la conduite de la mission de l'Auditeur ont été satisfaisantes malgré les différents changements opérés. En effet, à l'arrivée de l'Auditeur en date du 17 avril 2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité des réunions ont pu être replanifiées à l'arrivée de l'Auditeur le mardi 17 avril 2018.</li> <li>Les dispositions ont été prises afin de permettre à l'Auditeur de rencontrer les Directions n'ayant pas répondu à l'invitation à l'arrivée de l'Auditeur.</li> </ul>
L'attribution provisoire du Consultant pour la mise en place du nouveau système d'information (NSIC) crucial pour Senelec	Enfin, l'année 2017 a également vu la finalisation de la phase conceptuelle du projet NSIC. Désormais, le NSIC est en phase de test (phase de formation technique du personnel et test de l'infrastructure) et devrait être prêt d'ici octobre 2018.
Le retard de publication des Etats financiers intermédiaires dans les délais prescrits.	L'Auditeur recommande donc à Senelec de lui transmettre les Etats financiers à la date reprise dans le Contrat, et que cet envoi fasse l'objet d'un automatisme dans le chef de Senelec
Le retard accumulé de nombreux projets du plan triennal d'investissements.	L'Auditeur déplore cependant l'absence de vue consolidée sur la situation des projets distribution sur base trimestrielle. Cette vue doit cependant exister étant donné que dans sa présentation du bilan de l'année 2017, la DPD présente un taux de réalisation physique et financier global des projets de distribution pour l'exercice 2017 et précise que la périodicité de mesure est trimestrielle. L'Auditeur recommande donc d'intégrer ces mesures ainsi que les analyses requises par le Contrat de performance dans un rapport trimestriel et que celui-ci soit transmis au Comité de Suivi et à l'Auditeur.



## RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

### Œuvres sociales

La Direction Générale a offert à 380 enfants âgés de 8 à 12 ans l'occasion de passer 21 jours en colonies de vacances dont 280 à l'étranger (Gambie et Maroc) et 100 au Sénégal, avec un budget de 200 millions de francs CFA.

La particularité des colonies de 2017 porte sur l'organisation d'une colonie d'excellence au Maroc, sous la direction d'une agence de voyage expérimentée.

Dans son engagement à promouvoir l'épanouissement de son personnel, la Direction Générale a même autorisé la visite de parents (O2) aux colons du Maroc, pour une durée de 03 jours afin qu'ils puissent faire eux-mêmes leur propre évaluation des conditions de séjour et d'encadrement.

C'est dans cette dynamique que des actions concrètes à l'endroit des veuves, orphelins et accidentés du travail ont été réalisées à l'occasion des fêtes religieuses (Korité et tabaski).

Pour permettre à ces couches sociales, membres de la famille Senelec, de célébrer la Korité et la Tabaski dans la joie, la Direction Générale a offert :

- Pendant la Korité : un lot de 4 poulets plus de l'argent à 45 bénéficiaires ;
- Pendant la tabaski : 1 mouton et 10.000 Francs à 88 Familles (veuves et accidentés du travail) ;

Ces actions, réalisées pour la première fois par Senelec, sont à mettre à l'actif de la vision que Monsieur le Directeur Général a de la solidarité et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

D'ailleurs, c'est cette vision qui a sous-tendu la mise en place du programme de solidarité dénommée « Woyofal social » suivant lequel Senelec a permis à plus de 500 familles démunies et daaras de disposer d'un compteur Woyofal gratuitement et de 5.000 Francs CFA de crédit Woyofal par mois durant une année.

Cet ambitieux projet social, qui a couvert toutes les délégations régionales, est financé à partir des recettes des deux soirées de gala organisées en 2016 et 2017.

Ces soirées de gala ont été l'occasion de célébrer l'excellence en primant les cinq meilleurs Senelecois de l'année et d'honorer les retraités de Senelec.

Par ailleurs, dans le cadre des avantages sociaux offerts aux travailleurs, la Direction Générale a offert 16 billets de pèlerinage dont 13 billets pour les musulmans et 03 pour les catholiques.

En outre, pour permettre au personnel d'être dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, la Direction Générale a acquis 4 bus climatisés et 2 ambulances médicalisées neufs d'un coût global de 185.988.000 Francs CFA.

Dans le cadre de l'assistance sociale aux agents, des subventions, aides et soutiens ont été accordés à des travailleurs qui rencontrent des problèmes sociaux avérés. Cette couverture sociale a été étendue aux tiers, aux retraités, aux familles religieuses et aux organismes internes et externes.

Au total, plus de 170 millions de Francs CFA ont été dégagés pour la satisfaction de la demande sociale des tiers, des retraités et des communautés religieuses.

Toujours, dans sa volonté de redistribuer les ressources à toutes les parties prenantes la Direction Générale a accordé aux veuves des agents de Senelec décédés dans l'exercice de leur fonction, une bourse sociale bimestrielle de 25.000 Francs CFA, de manière à les aider à payer leurs factures d'électricité.

Dans la même dynamique les primes d'électricité ont été augmentées de 10.000 F Francs CFA, payables désormais par bimestre.

### Dialogue social

Pour se conformer davantage à ses principes de transparence, d'ouverture, de dialogue et d'action proactive, la Direction des Ressources Humaines avait initié des rencontres périodiques avec les partenaires sociaux en plus des réunions d'échanges et de partages avec les délégués du personnel.

En 2017, le budget de la subvention des organisations syndicales servie à l'occasion du 1er mai est de passé de 15.000.000 de Francs CFA à 25.000.000 de Francs à répartir à tous les six syndicats que sont : SUTELEC, SUDETEN, SYNTES, SYCAS, UNSEP, SATEL.

La Direction Générale a consenti beaucoup d'efforts pour relever le niveau et la qualité de la couverture médicale et sanitaire par une amélioration conséquente de la prise en charge médicale des agents (cadres, non cadres et leurs ayants droit).

Parmi les actions réalisées, nous pouvons citer :

- le relèvement du taux de la prise en charge par Senelec de 80 % à 90% ;
- la prise en charge à 100% de l'accouchement ;
- la prise en charge de la lunetterie plafonnée à 350.000 Francs CFA ;
- l'amélioration de la prise en charge des soins dentaires ;
- la mise en place d'un système de garde et de permanence médicale au Cap des Biches ;
- la prise en charge du reliquat des frais non pris en charge par l'IPM-Senelec dans le cadre d'une évacuation sanitaire hors Sénégal à hauteur de 90% ;
- l'extension de la jouissance du tarif préférentiel en deux endroits aux retraités. L'application de cette mesure est effective depuis la publication de la note n°056/2017 ;
- 7% de la masse salariale en 2016 se traduisant par une augmentation de 11% du salaire de base.

#### ❖ 10% de la masse salariale dont :

- 8% généralisé se traduisant par une augmentation de 12,87% du salaire de base
- 2% au Mérite qui ont été transformée en une Prime de Motivation Exceptionnelle

#### ❖ Augmentations de Primes :

- Prime de Logement de 30.000 frs
- Prime de Transport de 20.000 frs
- Prime de Risques et salissure de 15.000 frs
- Prime d'archive et de documentation de 100% (de 15% à 30%)





# Annexes



## BILAN ACTIF

ACTIF	2016	2017	Ecart	
			Valeur	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	358 991 297	2 090 778 232	1 731 786 935	482,40%
Immobilisations corporelles	384 109 206 518	3 712 534 153	- 380 396 672 365	-99,03%
Avances et acomptes versés sur immobilisations	2 803 273 934	7 793 466 908	4 990 192 974	178,01%
Immobilisations financières	33 139 058 288	39 518 696 982	6 379 638 694	19,25%
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>417 607 256 103</b>	<b>507 094 493 805</b>	<b>89 487 237 702</b>	<b>21,43%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks	12 751 378 602	13 378 760 662	627 382 060	4,92%
Créances et emplois assimilés	335 477 195 195	358 294 158 442	22 816 963 247	6,80%
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>348 228 573 797</b>	<b>371 672 919 104</b>	<b>23 444 345 307</b>	<b>6,73%</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
<b>TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)</b>	<b>28 653 392 025</b>	<b>18 148 876 202</b>	<b>- 10 504 515 823</b>	<b>-36,66%</b>
Ecart de conversion - Actif (IV) Perte Probable de change	13 040 742 157	8555676868	- 4 485 065 289	-34,39%
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>807 529 964 082</b>	<b>905 471 965 979</b>	<b>97 942 001 897</b>	<b>12,13%</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF	2016	2017	Ecart	
			Valeur	%
<b>Capitaux Propres et Ressources Assimilées</b>				
Capital	175 236 344 521	175 236 344 521	0	0,00%
Primes et Réserves				
Résultat net de l'exercice (bénéfice+ ou perte -)	30 506 508 699	36 376 285 587	5 869 776 888	19,24%
Subventions d'investissement	105 572 785 721	108 069 282 397	2 496 496 676	2,36%
<b>Total Capitaux Propres (I)</b>	<b>311 315 638 941</b>	<b>350 188 421 204</b>	<b>38 872 782 263</b>	<b>12,49%</b>
<b>Dettes Financières et Ressources Assimilées (I)</b>				
<b>Total Dettes Financières (II)</b>	<b>259 923 327 848</b>	<b>309 105 333 303</b>	<b>49 182 005 455</b>	<b>18,92%</b>
<b>Total Ressources Stables (I + II)</b>	<b>571 238 966 789</b>	<b>659 293 754 508</b>	<b>88 054 787 718</b>	<b>15,41%</b>
<b>Passif Circulant</b>				
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT(III)</b>	<b>219 047 077 795</b>	<b>227 821 408 138</b>	<b>8 774 330 343</b>	<b>4,01%</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>				
<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)</b>	<b>4 537 798 704</b>	<b>10 389 324 770</b>	<b>5 851 526 066</b>	<b>128,95%</b>
Ecart de conversion-Passif (V) Gain de probable de change	0	7 967 478 563	7 967 478 563	#DIV/0!
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>807 529 964 082</b>	<b>905 471 965 979</b>	<b>97 942 001 897</b>	<b>12,13%</b>

Libellé	2016	2017	Ecart	
			Valeur	%
Production de l'exercice	327 016 459 941	419 047 755 382	92 031 295 441	28,14%
Chiffre d'affaires HT	335 546 773 165	431 097 088 496	95 550 315 331	28,48%
Valeur Ajoutée	82 234 086 624	104 488 401 191	22 254 314 567	27,06%
Personnel	33 712 098 780	57 271 146 565	23 559 047 785	69,88%
Impôts et taxes	23 325 795 271	7 186 684 286	- 16 139 110 985	-69,19%
Frais financiers	8 962 235 486	8 274 879 282	- 687 356 204	-7,67%
Excédent Brut d'exploitation	48 521 987 844	47 217 254 626	12 437 144 805	-2,69%
Résultat d'exploitation	32 750 221 613	41 494 718 451	8 744 496 838	26,70%
Résultat financier	- 10 451 844 166	- 6 771 630 530	3 680 213 636	-35,21%
Résultat des Activités Ordinaires	22 298 377 447	34 723 087 920	12 424 710 473	55,72%
Résultat HAO	8 213 131 252	5 666 072 661	- 2 547 058 591	-31,01%
Résultats nets ®	30 506 508 699	36 376 285 587	5 869 776 888	19%

Libellé	2016	2017	Ecart	
			Valeur	%
Matières Premières	202 560 660 038	276 911 405 769	74 350 745 731	36,71%
Transport de combustibles	3 861 819 547	5 691 075 765	1 829 256 218	47,37%
Droit de Douane sur combustibles	3 860 157 762	5 037 410 167	1 177 252 405	30,50%
Autres Frais sur combustibles	3 662 846 565	3 585 862 525	- 76 984 040	-2,10%
Variation stock de Matières Premières	- 2 991 010 916	2 657 747 657	5 648 758 573	-188,86%
Achats matières Premières et fournitures liés	202 560 660 038	276 911 405 769	74 350 745 731	36,71%
Achats Energie	45 630 620 839	74 447 089 926	28 816 469 087	63,15%
Achats Lubrifiants	2 722 937 842	2 517 320 625	- 205 617 217	-7,55%
Variation de stocks lubrifiants	53 223 468	- 5 001 653	- 58 225 121	-109,40%
Total Charges d'exploitation	782 293 306	534 349 619	- 247 943 687	-31,69%

## SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION COMPTE DE RESULTAT

Libellé	2016	2017	Ecart	
			Valeur	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de produits fabriqués	327 016 459 941	419 047 755 382	92 031 295 441	28,14%
Travaux, services vendus	8 366 533 781	11 827 725 719	3 461 191 938	41,37%
Production stockée				
Production immobilisée	0	0		
Produits accessoires	163 779 443	221 607 395	57 827 952	35,31%
Autres Produits accessoires	57 023 377		-57 023 377	-100,00%
Subventions d'exploitation	0	0	0	#DIV/0!
Autres produits	43 339 212 147	24 110 035 671	-19 229 176 476	-44,37%
Reprises de provisions	3 422 702 666	18 571 401 371	15 148 698 705	442,59%
Transferts de charges	2 728 536 876	278 755 539	-2 449 781 337	-89,78%
TOTAL	385 094 248 231	474 057 281 077	88 963 032 846	23,10%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de matières premières et fournitures liées	202 560 660 038	276 911 405 769	74 350 745 731	36,71%
variation de stock et fournitures liés	-1 455 491 053	1 010 816 519	2 466 307 572	-169,45%
Autres achats	8 766 192 537	14 167 972 475	5 401 779 938	61,62%
Variation de stock autres approvisionnements	-2 417 304 353	-3 237 482 074	-820 177 721	33,93%
Transports	1 592 031 702	1 568 471 590	-23 560 112	-1,48%
Services extérieurs	27 098 533 097	33 111 946 800	6 013 413 703	22,19%
Impôts et taxes	23 325 795 271	7 186 684 286	-16 139 110 985	-69,19%
Autres charges	37 181 481 449	19 998 907 611	-17 182 573 838	-46,21%
Charges de personnel	33 712 098 780	57 271 146 565	23 559 047 785	69,88%
Dotations aux amortissements et aux provisions	21 923 005 773	24 572 693 085	2 649 687 312	12,09%
TOTAL	352 287 003 241	432 562 562 626	80 275 559 385	22,79%
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 750 221 613	41 494 718 451	8 744 496 838	26,70%
Produits Financiers	-10 451 844 166	-6 771 630 530	3 680 213 636	-35,21%
Revenus financiers	37 106 101	314 815 633	277 709 532	748,42%
Gains de change	70 123 753	843 120 434	772 996 681	1102,33%

Libellé	2016	2017	Ecart	
			Valeur	%
Reprise de provisions	0	1 104 566 231	1 104 566 231	#DIV/0!
Transferts de charge	0	0	0	#DIV/0!
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Frais financiers	8 962 235 486	8 274 879 282	-687 356 204	-7,67%
Pertes de change	1 095 916 004	302 040 095	-793 875 909	-72,44%
Dotations aux amortissements et aux provisions	500 922 530	457 213 451		
TOTAL	10 559 074 020	9 034 132 828	-1 524 941 192	-14,44%
RESULTAT FINANCIER	-10 451 844 166	-6 771 630 530	3 680 213 636	-35,21%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	22 298 377 447	34 723 087 920	12 424 710 473	55,72%
<b>PRODUITS HORS ACTIVITES ORDINAIRES</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	9 300 784	0	-9 300 784	-100,00%
Produits H.A.O.	0	0	0	#DIV/0!
Reprises H.A.O.	8 203 830 468	5 788 572 661	-2 415 257 807	-29,44%
TOTAL	8 213 131 252	5 788 572 661	-2 424 558 591	-29,44%
CHARGES HORS ACTIVITES ORDINAIRES	5 000 000	4 135 374 994	4 130 374 994	-29,52%
<b>Valeurs comptables des cessions d'immobilisations</b>			0	82607,50%
Charges H.A.O.			0	#DIV/0!
Dotations H.A.O.	-			#DIV/0!
TOTAL			0	#VALEUR!
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	8 213 131 252	5 788 572 661	-2 424 558 591	#DIV/0!
Impôts sur le résultat	5 000 000	4 012 874 994	4 007 874 994	-29,52%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>30 506 508 699</b>	<b>36 376 285 587</b>	<b>5 869 776 888</b>	<b>19,24%</b>





NINEA : 22486742 S 3 RC : SN-DKR -2003- B -4225  
83, Boulevard de la République - 3<sup>ème</sup> Etage Dakar Immeuble  
Horizons S.A.  
Téléphone : + 221 33 849 27 27  
Télécopie : + 221 33 822 17 02



NINEA : 20839132 S 3  
14, Boulevard Djily Mbaye DAKAR  
Immeuble Pinet LAPRADE  
Téléphone : + 221 33 849 19 49  
Télécopie : + 221 33 849 69 37

SOCIETE NATIONALE O'ÉLECTRICITE DU SENEGAL  
«SENELEC»  
28, rue Vincens BP93-Dakar Sénégal

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2017

**DESTINATAIRE :** Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2017, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur:

- le contrôle des états financiers de la SENELEC tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

### 1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS

#### 1.1. Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la SENELEC qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 faisant apparaître un total actif de 905 472 millions FCFA, le compte de résultat faisant apparaître un chiffre d'affaires de 431 097 millions FCFA et un résultat net après impôt positif de 36376 millions FCFA, le tableau financier des ressources et des emplois ainsi que l'état annexé, y compris le résumé des principales

méthodes comptables. A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves» de notre rapport, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations écoulées ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SENELEC au 31 décembre 2017, conformément aux règles et principes comptables de l'OHADA.

#### 1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

1. Comme pour les exercices précédents, nous n'avons pas été en mesure de valider de manière satisfaisante, d'une part, les immobilisations corporelles et incorporelles de la SENELEC dont la valeur nette au 31 décembre 2017 s'établit à 459 782 millions FCFA au regard de l'absence d'inventaire physique récent, des insuffisances

dans le suivi et la gestion des immobilisations, et d'autre part, les subventions d'investissement associés qui figurent au passif du bilan pour un montant de 108 069 millions FCFA.

Consciente de cette faiblesse, la SENELEC s'est attachée les services d'un cabinet pour l'assister

dans la réalisation d'un inventaire physique de l'ensemble de ses immobilisations dont la finalisation est prévue sur l'exercice 2018.

Dans l'attente du bouclage et de l'exploitation des résultats de cet inventaire, nous n'avons pas été en mesure d'apprécier l'impact éventuel des régularisations qu'il conviendrait de constater dans les livres de la SENELEC.

2. La loi 2002-01 du 10 janvier 2002 a transféré à l'Etat du Sénégal la propriété des installations de production, de transport, de distribution, les postes et lignes électriques de la SENELEC ainsi que les droits immobiliers attachés à ces immobilisations, en précisant que les conditions de mise à disposition par l'Etat du Sénégal de ces immobilisations seront définies dans le contrat de concession de la SENELEC. A ce jour, aucune convention entre la SENELEC et l'Etat du Sénégal n'a été signée concernant les modalités d'utilisation desdites installations. Le transfert de

propriété n'a pas été matérialisé dans les comptes de la société et les immobilisations concernées figurent toujours comme biens propres à l'actif du bilan de la société.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables au Sénégal. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables au Sénégal et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 1.3. Responsabilités de la direction et à la gouvernance relatives aux états financiers

Les états financiers ont été établis par la Direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux règles et principes comptables de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il

incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

#### 1.4. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport des Commissaires aux comptes contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables au Sénégal, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies

peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

## 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le

rapport de gestion du

Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

### Les Commissaires aux Comptes

KPMG SENEGAL



Ndiaga SARR  
*Associé*

MAZARS SÉNÉGAL



Taïbou MBAYE  
*Associé*

*Dakar, le 30 mai 2018*





Senelec - Siège : 28, rue Vincens - B.P 93 Dakar - Sénégal  
Tél. : (221) 33 839 94 49 • Fax : (221) 33 839 94 09